

**Le journal
d'Arlette
Laguiller**

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2380 - 14 mars 2014 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

**Pour faire entendre
le camp des travailleurs**

Votez,

faites voter

pour les listes

Lutte Ouvrière

Dans le public comme dans le privé

p. 7, 13



**Salaires et retraites bloqués,
suppressions de postes, ça suffit !**

Meeting de Lutte Ouvrière

p. 4-5 ■ Extraits des interventions de Jean-Pierre Mercier et Nathalie Arthaud

Leur société

- p. 6 ■ Buisson malodorant
- Tapie condamné
- Harcèlement et violences sexuelles dans l'armée
- p. 7 ■ Le 18 mars : pour une riposte à la politique gouvernementale
- Pacte de responsabilité : des confédérations syndicales servent la soupe au patronat
- p. 11 ■ La grande bourgeoisie du Cac 40 s'engraisse
- Avantages fiscaux outre-mer : cadeaux aux gros contribuables
- p. 13 ■ Attaque contre les retraites complémentaires du privé
- Fin de la trêve hivernale : menaces de coupures

Dans les entreprises

- p. 14 ■ DCNS Lorient : grève pour les salaires
- CAF Nancy
- La Poste Nantes
- GDF Suez
- p. 15 ■ La Redoute : les réactions des travailleurs
- Ascométal : banquiers pilleurs

Dans le monde

- p. 8-9 ■ Ukraine : Le vrai visage du nouveau gouvernement
- Démocratie : dans quelle langue
- Crimée : un droit à géométrie variable
- Venezuela : la droite anti-chaviste cherche à occuper la rue
- Congo-Océan : procès d'un crime colonial
- p. 10 ■ Traité de libre-échange USA-Union européenne : contre les trusts, le contrôle ouvrier !
- Quotidien *L'Humanité* : pour une exploitation bien de chez nous
- 18 mars : avec les Amis de la Commune de Paris
- p. 16 ■ Japon : les effroyables conséquences de Fukushima
- Belgique : manifestations contre la réduction des allocations chômage

• **Télécoms**

Repartage du gâteau au sommet

Les grandes manœuvres chez les géants français de la téléphonie font les gros titres. Qui va racheter SFR ? Quelles seront les conséquences sur les tarifs ? Combien d'emplois risquent de disparaître ? Ce qui est certain, c'est que cette réorganisation vise à accroître les profits des actionnaires du secteur, à un point tel que tous semblent s'en lécher les babines.

Il y a un an et demi, après sept ans de procédure judiciaire, les trois plus gros opérateurs du secteur, Orange, SFR et Bouygues Telecom, avaient été condamnés pour une entente illicite pratiquée entre 1997 et 2003. L'amende imposée, de 534 millions d'euros, était dérisoire au regard des bénéfices colossaux engrangés.

Il y a encore quelques années, Orange a lui seul distribuait entre trois et quatre milliards d'euros de dividendes par an à ses actionnaires. En 2011, SFR et Bouygues versaient au total de leur côté 5,4 milliards d'euros de dividendes.

L'ampleur du gâteau ne pouvait qu'appâter d'autres capitalistes. Et un quatrième larron, Free, soutenu par des banques, a forcé les trois premiers acteurs à partager. La mise en place de ce nouveau ménage à quatre ne s'est pas faite toute seule. Pour récupérer des parts de marché, Free a dû faire baisser les prix et a obligé tout ce secteur à rogner un peu sur ses surprofits.

Avec la vente de SFR, il semble aujourd'hui que tous ces grands groupes et les banques qui leur sont associées aient trouvé un terrain

d'entente. L'opération qui se dessine serait le rachat de SFR à Vivendi par Bouygues Telecom, pour un montant de plus de dix milliards d'euros, tout en laissant 46 % du capital de SFR au groupe Vivendi. À cet accord s'en ajouterait un autre, par lequel Bouygues vendrait à Free tout son réseau d'antennes. Même Orange y trouverait son compte, en voyant le club se réduire de nouveau. À eux trois, ces protagonistes domineraient alors plus de 90 % du chiffre d'affaires du secteur.

Parmi les motivations pour ce genre de fusions, il y a évidemment les restructurations et les économies d'échelle, c'est-à-dire le fait de concentrer le travail sur toujours moins de salariés en supprimant des emplois. Et ce ne sont sûrement pas les déclarations d'un Montebourg, prétendant que sa

politique vise à «favoriser l'emploi, l'emploi et l'emploi», qui y changeront quoi que ce soit. Derrière ce genre de phrase creuse, Montebourg applaudit à la politique patronale de ces géants des télécoms.

Les consommateurs, eux aussi, risquent de voir à terme la note se saler à nouveau. En Autriche, le passage de quatre à trois opérateurs avait fait augmenter la facture moyenne de 6 %, voire 10 % pour certains forfaits.

Au fil de l'évolution technologique, le secteur des télécoms est devenu un des plus profitables. Et, par-delà les rivalités, les grands groupes savent au bout du compte très bien s'entendre pour s'approprier, à travers l'exploitation de leurs salariés, une vraie rente sur le dos de toute la population.

Pierre ROYAN

Fête régionale de Lutte Ouvrière CREIL

Samedi 15 mars à partir de 16 h
Salle Georges-Brassens, 136, avenue Aristide-Briand à Villers-Saint-Paul
à 18 h 45, allocution de Nathalie Arthaud



Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante : **LUTTE OUVRIÈRE BP 233 75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer

lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotopresse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Dépôt légal mars 2014.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

Lutte Ouvrière
multimédia
 (télé, radio, CLT)

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Lutte Ouvrière
audio

(version parlée de nos textes)

www.lutte-ouvriere-audio.org

La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | | Lutte de Classe |
|---|----------------|------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an | 1 an |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € | 15 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € | 21 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € | 20 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € | 22 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € | 25 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

Élections municipales

Rejetez les politiciens de la bourgeoisie, votez pour les listes Lutte Ouvrière !

Évasion fiscale, financements occultes, abus de bien social, trafics d'influence, corruption, achats de voix, écoutes illicites... Les affaires politico-financières frappent tantôt la droite, tantôt la gauche. Woerth, Sarkozy, Guéant, Copé, Buisson, Cahuzac, Guérini... C'est un spectacle écœurant. Une fois dans la place, combien de politiciens se sentent tout permis et agissent comme s'ils étaient au-dessus des lois ?

Ne nous en étonnons pas. Ce n'est pas qu'une question de comportement individuel.

Tout l'appareil d'État est bâti pour fonctionner de haut en bas, avec un réseau de hauts fonctionnaires, non élus, inconnus de la population, incontrôlables. Il fonctionne pour imposer les intérêts d'une classe privilégiée minoritaire dans la société, pour servir un ordre social ô combien injuste et inégalitaire !

Le monde de ces gens-là est celui de la bourgeoisie, celui de l'argent facile. Les renvois d'ascenseur sont une manière de vivre. La grande bourgeoisie a des serviteurs politiques à son image, à l'image de sa société, pourrie par l'argent, le chacun-pour-soi, la compétition pour les places et les privilèges.

Après les affaires Copé et Buisson, voici la révélation des soupçons de corruption pesant sur Sarkozy. Depuis quelques jours, tous les experts et les médias se répandent en conjectures pour savoir à qui cela profitera aux prochaines municipales.

Eh bien, les travailleurs doivent se saisir de ces élections pour rejeter ce spectacle et faire entendre leur voix !

Tout le personnel politique au service de la bourgeoisie n'est pas corruptible à titre individuel. Mais tous ceux qui sont admis à un certain niveau de pouvoir gouvernent pour servir les intérêts des plus riches et du grand patronat. Flexibilité, compétitivité, pacte de responsabilité : Hollande démontre, jour après jour, qu'il est dévoué corps et âme à la bourgeoisie. Et si, pour accéder à ses désirs, il doit attaquer la condition ouvrière encore plus durement que la droite, il le fait !

Pour monter dans la hiérarchie du pouvoir, les hommes politiques sont formés et sélectionnés pour leur fidélité à la bourgeoisie et au système. Ils placent tous leur activité politique dans le cadre de la propriété privée des entreprises, des lois du marché, du profit, de la concurrence et de l'exploitation.

Les deux grands partis qui se relaient au pouvoir, l'UMP et le PS, le montrent chaque fois que les élections les portent aux sommets de l'État.

Il en est de même pour le Front national, qui ne cesse de dénoncer le système « UMPS ». Les Le Pen jouent sur le fait que leur parti n'a jamais été associé au pouvoir central, pour en tirer un avantage politique. Mais si les dirigeants du FN sont écartés de la mangeoire, ils rêvent d'y accéder. Ils sont aussi hypocrites et arrivistes que les autres et, surtout, aussi dévoués à la classe capitaliste.

Si le Front national était associé au pouvoir, il gouvernerait contre les travailleurs pour assurer les profits de la bourgeoisie, comme les autres, mais avec des méthodes plus brutales.

Ceux qui, écœurés par la caste politique, n'en attendent plus rien, sont tentés par l'abstention. Mais l'abstention n'est pas l'expression de la colère, c'est celle de la passivité.

Celles et ceux de l'électorat populaire qui voteront pour des listes Lutte Ouvrière là où elles seront présentes exprimeront non seulement le rejet de la politique de Hollande, mais aussi le refus des licenciements, des bas salaires. Ils exprimeront leur opposition à la bourgeoisie et à son ordre social basé sur l'exploitation.

Il ne faut pas se laisser prendre au piège du caractère local du scrutin, car il aura une signification nationale. Les votes pour les listes du PS seront comptabilisés pour une approbation de la politique de Hollande-Ayrault, et les dirigeants de la droite et de l'extrême droite se vanteront des résultats des listes de leur bord.

Quant à croire que les municipalités peuvent faire quoi que ce soit pour protéger les travailleurs, les chômeurs, les retraités, les handicapés, les enfants, c'est un leurre. Aucune municipalité n'a les moyens de combattre le chômage et la baisse du pouvoir d'achat, et ses possibilités d'intervention ne font que diminuer avec la crise et les 50 milliards de coupes budgétaires que le gouvernement a décidées.

L'enjeu pour les travailleurs est de faire entendre leur camp, leurs exigences et de montrer qu'il existe une opposition ouvrière.

Votez pour les listes Lutte Ouvrière !

• Chômage

Des chiffres en baisse pour une réalité en hausse

Divine surprise pour Sapin, le ministre du Travail, et pour le gouvernement : l'Insee estime que le chômage aurait baissé de 0,1 % au dernier trimestre de 2013. Et de claronner que Hollande l'avait bien dit : il inverserait la courbe du chômage à la fin de l'année. Et Ayrault de surenchérir : « C'est le moment d'accélérer. » À jouer ainsi, non pas sur les mots, mais sur les (petits) chiffres, ils n'ont pas peur du ridicule.

En effet l'Insee n'adopte pas les mêmes définitions du chômage que Pôle emploi. Ses statistiques reposent sur des bases un peu différentes, avec des corrections et des variations différentes. D'où des chiffres et des pourcentages qui divergent, mais de si peu.

Comment parler de 0,1 % en plus, ou en moins, face à ce chômage de masse ? Plus de 5 millions de personnes sans emploi, peut-être davantage : voilà qui mériterait qu'on prenne

des mesures d'urgence, qu'on interdise les licenciements, qu'on répartisse d'autorité le travail entre tous les bras et tous les cerveaux, en sauvegardant et même en augmentant les salaires.

Mais non. Des mesures d'urgence, les gouvernements sont capables d'en prendre en cas de guerre, en cas de catastrophe naturelle, en cas de panique bancaire comme on l'a vu en 2008. Mais quand le fléau s'abat sur les travailleurs, au lieu de prendre des

mesures radicales, de s'attaquer à la fièvre, le gouvernement se contente de regarder le thermomètre, et de se féliciter d'une variation uniquement due à des différences de points de référence.

Les gouvernants sont incapables de prendre la moindre mesure, car il faudrait s'en prendre au patronat et à ses profits. Et cela, pour les dirigeants et les ministres « socialistes », c'est tabou.

Vincent GELAS

204 listes municipales pour faire

Le vendredi 7 mars à la Mutualité à Paris, un meeting de Lutte Ouvrière avec les têtes de listes de la région parisienne présentait la campagne menée par les listes « Lutte Ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs » aux élections municipales. Au total, Lutte Ouvrière présente 204 listes dans des grandes villes et des villes ouvrières. Nos camarades de Combat Ouvrier présentent également trois listes, qui s'intitulent « Combat Ouvrier – Faire entendre le camp des travailleurs » à Fort-de-France en Martinique, ainsi qu'aux Abymes et à Capesterre-Belle-Eau en Guadeloupe. Aux élections européennes, des candidats de Lutte Ouvrière seront présents dans toutes les circonscriptions du pays, y compris dans la huitième circonscription des DOM-TOM où les militants de Lutte Ouvrière à La Réunion se présenteront en commun avec nos camarades de Combat Ouvrier, qui militent aux Antilles. Jean-Pierre Mercier, puis Nathalie Arthaud ont exposé les axes de notre campagne.



Jean-Pierre Mercier

« Les idées du mouvement ouvrier révolutionnaire »

Pas un jour, pas une heure sans qu'on entende ces mots, sans qu'on nous répète, à nous, les travailleurs, que nous coûtions trop cher, que les entreprises sont bien obligées de fermer et d'aller s'installer ailleurs vu le manque de « compétitivité » des travailleurs en France, et ainsi de suite.

NON À LA CONCURRENCE ENTRE TRAVAILLEURS

(...) Faire jouer la concurrence entre les travailleurs d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, d'une usine à l'autre, parfois d'un atelier à l'autre, pour tirer les salaires vers le bas, c'est ce que les capitalistes font depuis qu'ils existent. C'est comme ça qu'ils font du profit, depuis que les premières manufactures industrielles ont vu le jour. Mais c'est précisément pour cela que le mouvement ouvrier a toujours combattu cette notion, quel que soit le nom qu'on lui donne.

C'est pour cela que le mouvement ouvrier a défendu

inlassablement l'union entre les travailleurs contre la concurrence, l'internationalisme contre le patriotisme, la conscience d'appartenir à une même classe contre tous les nationalismes, régionalismes, communautarismes...

Alors oui, parler de compétitivité, quand on se dit de gauche ou qu'on se prétend dirigeant syndical et, à plus forte raison, dirigeant de confédération syndicale, c'est piétiner toutes les valeurs pour lesquelles le mouvement ouvrier s'est battu pendant des décennies.

C'est favoriser la concurrence entre les travailleurs, et c'est criminel, parce que rien n'arrange plus le patronat que de laisser tranquillement les travailleurs se battre entre eux, pendant qu'eux, les capitalistes, regardent grossir leur magot.

Le patronat, le gouvernement, la presse, les syndicats veulent nous vendre la « compétitivité française » ? Montebourg veut nous fourguer son « patriotisme économique » ?

Eh bien à cela, nous, nous

préférons et nous préférons toujours affirmer fièrement la devise du mouvement communiste : « Prolétaires de tous les pays, unissons-nous ! »

LES IDÉES LES PLUS CRASSEUSES RESSORTENT DES POUBELLES

(...) La misère et le chômage sont des terreaux favorables pour voir pousser les idées les plus réactionnaires, et elles poussent d'autant plus facilement que les partis de gauche eux-mêmes les encouragent.

Faute de vouloir désigner les vrais responsables de la crise et du chômage, les socialistes eux-mêmes en sont à s'abaisser au niveau du Front national pour désigner du doigt les étrangers, les Roms, les fonctionnaires, les assurés sociaux, comme boucs émissaires.

Les opinions qui tiennent le haut du pavé aujourd'hui sont celles de la droite et de l'extrême droite. Toutes les idées progressistes reculent, à tel point aujourd'hui que les

forces les plus réactionnaires ne craignent plus de descendre dans la rue pour réclamer, par dizaines de milliers, la suppression du droit à l'avortement, ou pour condamner le fait qu'on tente d'apprendre aux enfants dès l'école à ne pas mépriser les femmes.

Oui, les idées les plus crasseuses ressortent aujourd'hui des poubelles et des égouts – je parle des idées d'un Dieudonné et de ses délires antisémites, d'un Soral, qui essaye de se faire passer pour un révolutionnaire alors qu'il se dit, ouvertement, national-socialiste ; je parle de ces crânes rasés qui encadrent les prêtres en soutane et cherchent à molester le personnel soignant dans les hôpitaux qui pratiquent l'avortement...

Et il n'est pas certain qu'un bon nombre de gens dans la petite bourgeoisie, enragés par le fait qu'eux aussi sont frappés de plein fouet par le gouvernement, qui préfère les ruiner plutôt que de toucher un cheveu des grands capitalistes, n'aient pas envie demain de

passer, eux aussi, à l'action violente et d'aller mettre le feu à des camps roms, à des synagogues, à des mosquées... ou à des locaux syndicaux.

Des groupes et des militants d'extrême droite, des crânes rasés, des curés intégristes, des néo-nazis, il y en a toujours eu dans ce pays, mais ils n'ont que rarement réussi à entraîner des masses derrière eux. Mais si la politique des gouvernements continue de menacer de ruine des pans entiers de la population, jusques et y compris des commerçants, petits patrons, artisans, rien ne dit que ceux-ci ne se sentiront pas très vite attirés par ces groupes d'extrême droite, qui ne leur prêcheront pas, eux, la résignation.

Et rien ne dit que certains travailleurs, ne supportant plus la vie dans des cités gangrénées par la pauvreté, la violence, la drogue et les trafics en tout genre, ne tombent pas aussi dans leurs filets.

Voilà où l'on en est aujourd'hui... Voilà le résultat non seulement de la crise, mais aussi de la politique des partis réformistes, qui ne méritent plus depuis longtemps le nom de partis ouvriers. Car seuls de véritables partis ouvriers seraient capables de donner des perspectives non seulement aux travailleurs et aux chômeurs, mais à toutes les couches sociales qui sont, d'une façon ou d'une autre, victimes du grand capital.

Voilà aussi pourquoi il est indispensable, vital, de maintenir vivantes les idées du mouvement ouvrier révolutionnaire, et de travailler à le faire renaître.

Réunions publiques avec Nathalie Arthaud

RENNES

Jeudi 13 mars à 20 h 30

Maison de quartier de Villejean
2, rue de Bourgogne
avec Valérie Hamon et Fabrice Lucas, têtes de liste Lutte Ouvrière à Rennes et à Saint-Jacques-de-la-Lande

ORLÉANS

Vendredi 14 mars à 20 h 30

Centre de Conférences
Place du 6 juin 1944
avec Farida Megdoud qui conduit la liste Lutte Ouvrière à Orléans

TOULOUSE

Mercredi 19 mars à 20 h 30

Salle du Sénéchal, -
17, rue Rémusat
avec Sandra Torremocha et les têtes de liste Lutte Ouvrière de la région toulousaine

LYON

Jeudi 20 mars à 20 heures

Salle Victor-Hugo (mairie du 6^e arrondissement)
33, rue Bossuet
avec Marie-Christine Pernin et les têtes de liste Lutte Ouvrière de la région lyonnaise

entendre le camp des travailleurs

Nathalie Arthaud

« Les prolétaires font tout fonctionner »

(...) Tout ce que la société crée, tout ce qui s'y passe relève d'une gigantesque chaîne de travail humain dont il est impossible de distinguer le début et la fin ou de dissocier la contribution des uns et des autres. C'est le fruit du travail collectif, le fruit d'une classe sociale, la classe ouvrière.

Car il n'y a pas de meilleur mot pour désigner dans un même ensemble tous ceux qui sont à la base de toutes les richesses. Sans la classe ouvrière, sans cette immense chaîne de travail manuel et intellectuel, le capital n'est rien. Sans leurs bras et leurs cerveaux, comment la société tournerait-elle? Sans la classe ouvrière, la bourgeoisie n'existerait pas!

IL FAUT UNE RIPOSTE COLLECTIVE

Mais un seul travailleur, un travailleur pris isolément, n'est rien non plus sans l'ensemble de la classe ouvrière. C'est collectivement que les travailleurs peuvent peser. Tout travailleur en a fait l'expérience.

Que l'on soit ouvrier, employé, technicien ou ingénieur, on est subordonné, dépendant, soumis au bon vouloir du patronat. Pour être embauché d'abord, puis dès qu'il s'agit de demander quelque chose, que ce soit une augmentation de salaire, des jours de congé, un changement d'équipe ou de poste, c'est le patron qui décide et ordonne et, si l'on n'est pas content, il nous demande d'aller voir ailleurs!

Seuls, confrontés aux patrons, les travailleurs ne peuvent pas se défendre. Même une catégorie sociale, une corporation, coupée du reste de la classe ouvrière, ne fait pas le poids.

Dans une période faste, quand la bourgeoisie pouvait accroître facilement sa fortune, il lui est arrivé d'accorder des avantages catégoriels, « d'acheter » ceux dont elle avait le plus besoin, de privilégier les uns par rapport aux autres. Cela ne lui coûtait pas trop et cela avait le gros avantage de diviser les travailleurs, de monter les uns contre les autres,

Mais dans cette période de crise, il n'y a pas plus d'issue catégorielle qu'il n'y a

d'échappatoire individuelle. La crise a décuplé l'agressivité et la cupidité de la bourgeoisie. Non seulement le grand patronat ne veut plus rien lâcher, mais il veut reprendre tout ce qu'il a cédé à un moment ou à un autre.

Il remet en cause les avantages particuliers, revient sur ce que certaines catégories croyaient être des acquis, avec d'autant plus de facilité que les travailleurs concernés sont une minorité et apparaissent aux yeux des autres comme des privilégiés. Mais les attaques de la bourgeoisie concernent, directement ou indirectement, tous les travailleurs. Personne n'y échappe et la réponse ne peut être que collective, à l'échelle de la classe ouvrière. (...)

Plus que jamais il est nécessaire qu'elle se fasse entendre en tant que telle, en tant que force sociale, en tant que force politique. (...)

LE DRAPEAU COMMUNISTE DU MOUVEMENT OUVRIER

Les intérêts de la classe ouvrière correspondent à ceux du plus grand nombre. Lutter pour les exigences fondamentales de la classe ouvrière, c'est se battre pour que la classe productive ne soit pas poussée vers la déchéance, c'est sauver ce que la société a de plus vital. C'est se battre pour la jeunesse, c'est se battre pour l'avenir de toute la société!

(...) Il y a 150 ans tout juste, en 1864, des militants fondaient l'Association internationale des travailleurs, proclamant la solidarité des travailleurs par-delà les frontières dressées par les bourgeoisies.

L'honneur du mouvement ouvrier conscient a été non seulement de faire en sorte que les exploités se battent pour leurs conditions d'existence, mais aussi d'avoir défendu des idées bien plus générales : celles de la critique radicale de la société capitaliste, de son caractère injuste, incontrôlable, anachronique ; celle de transformer cette critique en combat avec, comme objectif ultime, l'expropriation de la classe capitaliste et la disparition de la propriété privée des moyens de

production, de l'exploitation et de la concurrence.

Le mouvement ouvrier a levé non seulement le drapeau de la défense des exploités, mais aussi le drapeau de la société communiste.

FACE À LA DÉGÉNÉRESCENCE DU PS ET DU PCF

Cette conscience a reculé au fil des décennies. D'abord parce que les premiers partis ouvriers, le Parti socialiste d'abord, puis le Parti communiste, ont fini par s'intégrer aux institutions de la bourgeoisie en tournant le dos aux perspectives révolutionnaires dont la classe ouvrière est porteuse.

C'est peu dire que ces partis ne combattent plus les pressions idéologiques de la bourgeoisie dans la classe ouvrière. Ils contribuent à les distiller eux-mêmes!

Aujourd'hui, le Parti socialiste ne prétend même plus représenter les intérêts des exploités. Il a bel et bien enterré toute idée de transformation sociale. Et il voudrait, comme le patronat, enterrer aussi les mots comme « exploités », « classe ouvrière », « lutte de classe », et surtout ne plus parler de conscience de classe.

Quant au Parti communiste, qui a gardé une influence plus grande, il a une responsabilité majeure dans la démoralisation des travailleurs et dans la perte de leurs repères. Faut-il rappeler que c'est le Parti communiste qui a fait de Mitterrand, homme politique bourgeois par excellence, un homme de gauche? Faut-il rappeler que c'est le Parti communiste qui a redonné crédit aux dirigeants socialistes, rejetés par la population après avoir envoyé des centaines de milliers de jeunes mener une sale guerre coloniale en Algérie?

Le PCF a ensuite usé son crédit pour soutenir le gouvernement Jospin. Et enfin il a permis, avec Jean-Luc Mélenchon, l'élection de Hollande, et ils s'en sont même vantés. Tout cela au nom de l'idée qu'il n'y aura point de salut, pour les travailleurs, sans l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Pour arriver au gouvernement, les partis réformistes



font toujours miroiter le changement. Au pouvoir, ils ont toujours continué la politique antiouvrière de la droite.

Tout cela ne pouvait que dégoûter, démoraliser un nombre croissant de travailleurs, à commencer par les militants ouvriers eux-mêmes, et en particulier par ceux du Parti communiste. Car c'était à eux que revenait la tâche de défendre l'indéfendable devant leurs camarades de travail! C'était à eux que revenait le sale boulot de lanterner les travailleurs!

Combien de fois les ministres communistes se sont-ils retrouvés à justifier la rigueur salariale, les reculs des services publics, les privatisations, mettant en porte-à-faux les militants de leur propre parti? Combien de ces militants se sont sentis trahis et ont abandonné l'activité militante?

Loin de diffuser la conscience de classe, le PC a été le vecteur de l'électorisme. Il n'y a rien de plus illusoire et de plus démoralisant. Il faut en tirer la leçon! Il est vain d'espérer changer efficacement la vie des travailleurs par les élections. La seule voie véritablement efficace pour changer la vie est celle des luttes collectives des travailleurs contre le grand patronat capitaliste, pour lui contester

la direction de l'économie.

SE FAIRE ENTENDRE DANS CES ÉLECTIONS

(...) Alors, au-delà de la politique politicienne, ces élections permettent aux travailleurs, aux chômeurs, à la jeunesse consciente du sort que le capitalisme lui réserve, de faire un geste politique sans ambiguïté.

Elles permettent d'affirmer la dignité ouvrière, la fierté d'appartenir à une classe sociale qui produit tout, qui fait vivre la société et qui représente la seule voie pour que la société reparte de l'avant. Alors, votez et faites voter pour les listes de Lutte ouvrière.

Un véritable parti ouvrier se développera, comme dans le passé, à travers bien des luttes, bien des grèves, bien des affrontements avec la bourgeoisie et son appareil d'État.

Mais toute lutte politique peut constituer un pas en avant dans la prise de conscience des travailleurs et dans le développement du courant qui donnera naissance au parti. Et les campagnes électorales sont des luttes politiques. Elles permettent au camp des travailleurs de se faire entendre et de se confronter aux partis de la bourgeoisie.

Un Buisson bien malodorant

Patrick Buisson, le journaliste qui avait été le conseiller politique de Sarkozy pendant sa campagne de 2012, avait donc la fâcheuse habitude d'enregistrer les conversations privées qu'il avait avec Sarkozy et d'autres proches. Pour se défendre, cet ex-directeur du journal d'extrême droite Minute explique que c'était en quelque sorte des notes audio pour préparer les prochaines réunions. Mais, vu la teneur de ce qui se disait dans ces cercles fermés, on est en droit de penser que c'était aussi une assurance pour l'avenir.

Ainsi, dans les extraits publiés par le *Canard enchaîné* et mis en ligne par le site Atlantico, on entend des réflexions peu amènes sur des ministres qualifiés « d'archinuls », de « totalement calamiteux » ;

ou encore « elle ne dit que des conneries », une gentillesse pour Roselyne Bachelot, la ministre de la Santé.

Patrick Buisson n'est sans aucun doute pas un « conseiller » très regardant sur les

méthodes. Il était déjà impliqué dans une autre affaire, celle des sondages de l'Élysée, dans laquelle un juge enquête sur les contrats conclus sans appel d'offre avec neuf instituts de sondage, dont la société de conseil de Buisson, Publifact. Ses conseils étaient tout sauf gratuits, et comme tous ceux qui grenouillent autour du pouvoir, Buisson entendait bien en profiter.

À droite, la révélation des écoutes de Buisson a entraîné une levée de boucliers, Henri Guaino parlant même de

« viol » et Raffarin, l'ancien Premier ministre, parlant « d'une extrême violence ».

L'affaire Buisson vient s'ajouter en quelques jours à l'affaire Copé, dans laquelle celui-ci est accusé de surfacturation, ayant favorisé des sociétés amies avec l'argent de la campagne de Sarkozy. En même temps, la justice continue d'enquêter sur l'agenda présidentiel du même Sarkozy et sur le financement de ses campagnes. Tout cela ne fait que lever un petit coin du voile sur les mœurs des ministres

et des dirigeants politiques, en particulier ceux de l'UMP. Liés de multiples façons au grand patronat et aux plus riches fortunes du pays, ils en ont aussi les pratiques. Corruption, trahisons, coups en douce, enregistrements discrets pouvant servir plus tard à quelque chantage : au fond, les mœurs régnant dans l'entourage d'un Sarkozy et de ses semblables sont à leur image et à celle de la politique qu'ils défendent, pourries jusqu'à la moelle.

Cédric DUVAL

Tapie condamné

Bernard Tapie vient d'être condamné le 10 mars à rembourser 1,2 million à l'Urssaf des Bouches-du-Rhône. Celle-ci avait porté plainte contre l'homme d'affaires et sa femme, qui s'étaient portés en 1993 caution solidaire de l'OM, le club de football de Marseille dont Tapie était alors le président. Mais en 1995, au moment du dépôt de bilan, les époux Tapie placés en liquidation personnelle disaient ne plus être en mesure de payer les

sommes dues à l'Urssaf.

Dans sa plainte, l'Urssaf demandait 3,8 millions d'euros, mais les avocats de Tapie, en jouant sur un vice de procédure, ont réussi à faire baisser cette somme de près des deux tiers. Une chose certaine en tout cas est que Tapie a largement les moyens de payer puisque, dans l'affaire qui l'opposait au Consortium de réalisation (CDR) chargé du dossier du « trou » du Crédit lyonnais, il a su trouver l'oreille des juges qui en 2008

lui ont accordé 403 millions d'euros de dédommagement.

Les liens de Tapie avec les hommes politiques et les plus riches fortunes de France sont connus et il sait les utiliser de longue date. Dans les années 1980, il était devenu une des vingt premières fortunes du pays, en rachetant à bas coût des entreprises avant de les revendre, comme Manufrance. Sous Mitterrand, il s'était fait une image d'homme de gauche et avait même été ministre

de la Ville sous Bérégovoy. Pour rebondir après sa condamnation à un an de prison ferme suite au truquage d'un match de football, il avait trouvé en Sarkozy un nouvel ami, pour qui il avait appelé à voter deux fois aux élections présidentielles. Et quand en 2008 les juges lui ont donné raison dans son litige avec le Crédit lyonnais, ses relations avec le pouvoir avaient évidemment joué. Christine Lagarde, qui était alors la ministre de

l'Économie et avait œuvré à cette solution favorable à Tapie, est d'ailleurs toujours sous le coup d'une enquête pour complicité de faux et détournement de biens publics.

Aujourd'hui, Tapie est condamné à payer 1,2 million d'euros. Les paiera-t-il finalement, ou ses relations de tout bord dans les milieux financiers et politiques lui permettront-elles d'y échapper?

C. D.

• Lyon

Le Medef sera toujours servi

Dans le cadre des élections municipales, le Medef de Lyon a écrit un *Livre blanc* où le patronat local demande « un environnement propice à l'économie », autrement dit à ses profits. Les patrons lyonnais suggèrent ainsi qu'il faudrait baisser les dépenses publiques, notamment au niveau du Grand Lyon, favoriser le travail du dimanche et « fluidifier le marché du travail » : en clair, permettre une plus grande flexibilité. Ils prétendent ainsi créer 100 000 emplois en cinq ans!

Au-delà de ces boniments, le président du Medef du Rhône dit clairement dans son *Livre blanc* que, « quel que soit le candidat désigné en mars prochain pour conduire aux destinées de la métropole, il peut compter sur le plein soutien des chefs d'entreprise ». Convaincus d'avance que, quel que soit l'élu, du PS ou de la droite, les patrons seront servis.

Harcèlement et violences sexuelles dans l'armée

En novembre dernier, au centre militaire de formation professionnelle de Fontenay-le-Comte, en Vendée, une jeune femme, engagée dans l'armée pour une formation d'agent de restauration, était filmée nue sous sa douche par son sergent. Ayant porté plainte contre lui, cela lui a valu d'être traitée par la hiérarchie non en victime, mais en coupable, puisque le colonel l'a convoquée un mois plus tard pour la pousser à la démission. La jeune femme ne s'est pas laissée faire pour autant et vient de remporter une bataille juridique, puisque sa démission extorquée vient d'être invalidée par le tribunal administratif de Nantes.

Des affaires de ce type, et parfois bien plus graves car des viols ont eu lieu dans des casernes, l'armée française les cache autant qu'elle peut. Les femmes victimes de harcèlement et d'abus sexuels sont plus souvent mises à l'écart que leurs agresseurs ne sont condamnés. Les rares fois où l'armée ne peut faire autrement que d'ouvrir une enquête interne, ce n'est pas tant pour rechercher les coupables que pour tenter d'étouffer le scandale.

Comment s'en étonner, alors que les armées sont des

institutions où le mépris des femmes, même lorsqu'elles portent l'uniforme, est dominant? En période de guerre, les viols massifs sont souvent une arme utilisée pour terroriser les femmes, leurs familles et la population en général. En période de paix, les soudards s'y préparent, et pas seulement dans leur tête.

Ainsi, dans l'armée allemande en 2011, une femme sur deux se disait victime de

harcèlement sexuel. L'armée américaine révélait qu'en 2010 un viol était commis en son sein toutes les trois heures. Mais jusqu'à présent rien ne filtre officiellement sur l'étendue des violences qui menacent les recrues féminines (15 % de l'effectif) en France. Il a fallu qu'un livre intitulé *La guerre invisible – révélations sur les violences sexuelles dans l'armée française* sorte en librairie le 27 février, pour que

le même jour le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian demande l'ouverture d'une enquête interne.

Il faut bien, quand on est ministre, se donner l'air de faire quelque chose, alors que lui et les généraux qui l'entourent cherchent en permanence à ce que rien ne fuite. Ce n'est pas pour rien que l'armée française a été surnommée « la grande muette ».

Lucien DÉTROIT



• Le 18 mars

Pour une riposte à la politique gouvernementale

Le 18 mars, les fédérations syndicales CGT, FO, CFTC, CGC, CFDT et les syndicats de cadres et agents de direction des services sociaux appellent à la grève et à une manifestation à Paris, ainsi que dans certaines régions.

Ils protestent contre les suppressions de postes entraînant un surcroît de travail pour ceux qui restent. Les salaires sont bloqués et la CGT des organismes sociaux réclame 300 euros de rattrapage du pouvoir

d'achat.

Les fédérations CGT, FO, FSU et Sud-Solidaires d'autres secteurs appellent aussi les salariés à manifester pour les salaires et pour l'emploi, ainsi que les retraités, qui vont voir leur niveau de vie baisser encore avec le gel des retraites complémentaires.

Les 50 milliards d'économies décidées par le gouvernement vont aggraver la situation de l'emploi dans les services publics, avec de nouvelles coupes

dans le personnel, au détriment des travailleurs de ces services mais aussi des usagers.

Au nom de la compétitivité, le gouvernement veut faire cadeau au patronat de ses 30 milliards de cotisations d'allocations familiales. Cet allègement des prétendues « charges patronales » est un pillage pur et simple puisque ces cotisations ne sont qu'une partie du salaire différé versée à la Sécurité sociale. Voilà tout ce que contient le pacte de

responsabilité gouvernemental même si les syndicats CFTC, CGC et CFDT ont fait mine de croire à des embauches, en acceptant un protocole de discussion au niveau des branches.

Face à un patronat soutenu par le gouvernement et bien décidé à ne rien céder, quitte à démanteler les protections sociales des salariés, la seule voie pour les travailleurs est une riposte à la mesure de ces attaques.

Sylvie MARÉCHAL

• À la Sécurité sociale

Les raisons de la grève

15 000 emplois, près de 9 % de son personnel, ont été supprimés en dix ans à la Sécurité sociale. C'est l'équivalent d'un plan de licenciement massif ! Cette coupe claire s'est effectuée au fil des départs en retraite.

Si en moyenne un départ sur deux a été remplacé, certains secteurs, n'ayant aucun remplacement, ont fermé et les centres ont été regroupés. La fusion des centres de proximité les a éloignés des assurés, rendant

le contact bien plus difficile. Les liens téléphoniques personnalisés, vantés par les directions dans les années 1990, ont été remplacés par des plates-formes téléphoniques impersonnelles. Et cela pèse de plus en plus sur les conditions de vie des assurés sociaux, avant tout sur les plus démunis et les plus fragiles.

Cela touche aussi bien les centres d'assurance-maladie, les caisses d'allocations familiales, de retraite, que les Urssaf. Alors que les

retards dans les traitements de dossiers étaient limités, ils se sont accrus partout. Les conditions de travail se sont considérablement dégradées. Et cela ne va pas s'arranger, puisque 2000 emplois doivent encore être supprimés d'ici 2017. Quant aux salaires, ils sont bloqués. Seules les augmentations individuelles sont autorisées par la tutelle.

Cette situation explique le mécontentement actuel et le choix des fédérations syndicales d'appeler à faire

grève et à manifester le 18 mars.

Car, comme tous les secteurs publics, la Sécurité sociale et les organismes qui la gèrent sont attaqués, pillés par les aides au patronat. Cela se traduit par des restrictions continues sur la couverture sociale, la limitation du service et de l'accueil des assurés et des pressions sur le personnel qui y travaille.

Vraiment de quoi descendre dans la rue !

Correspondant LO

• Fonction publique

Il faut une augmentation générale des salaires

Quelques augmentations sur les plus bas salaires de la fonction publique serviront en 2015 à justifier la poursuite du blocage des rémunérations pour le plus grand nombre. C'est ce que l'on peut déduire des déclarations de Marylise Lebranchu, ministre en charge des fonctionnaires, dans un interview au journal *Le Parisien*.

Le point d'indice, à partir duquel est calculé le salaire de tous les fonctionnaires, n'a pas été revalorisé depuis 2010. Même si l'on se réfère au chiffre officiel de l'inflation, pourtant bien en dessous de la hausse des prix réelle, cela se traduit par une baisse du pouvoir d'achat de plus de 7 %. La ministre doit même reconnaître que le salaire net de nombreux agents a diminué, rogné par les hausses de cotisations sociales. Cela ne l'empêche pas d'esquiver l'évidente nécessité d'une revalorisation générale des salaires en affirmant que la priorité est la réduction des inégalités dans la fonction publique.

Marylise Lebranchu avait déjà fait le coup. La revalorisation des salaires les plus faibles

de la fonction publique, ceux des agents de catégorie C, un peu plus d'un million et demi de personnes, avait servi de

justification à la poursuite du blocage pour les autres rémunérations. Cette augmentation n'avait même pas apporté une réelle amélioration de niveau de vie à ceux qui en avaient bénéficié, puisqu'elle s'était élevée au maximum à 46 euros brut par mois pour les fonctionnaires les plus mal payés. Parfois, elle leur avait même simplement permis

de rattraper le smic car avec ses maigres augmentations, celui-ci avait fini par passer au-dessus du minimum payé dans la fonction publique.

C'est le même tour de passe-passe que prévoit la ministre lorsqu'elle annonce des négociations au second semestre sur les salaires et les carrières. Et même si elle a le culot de prendre comme exemple de fonctionnaires auxquels il faudrait demander un effort « ceux dont les rémunérations dépassent celles des ministres », il est évident qu'il s'agit d'un artifice et qu'elle vise la majorité des agents de la fonction publique.

Les cinq millions de fonctionnaires, comme tous les autres salariés, ont un besoin vital d'une augmentation conséquente de leur salaire et de son indexation sur le coût réel de la vie. C'est par la lutte, aux côtés des salariés du privé, qu'ils devront l'arracher.

Daniel MESCLA



• Pacte de responsabilité

Des confédérations syndicales servent la soupe au patronat

Les 30 milliards d'euros de baisse du « coût du travail » prévus par le pacte de responsabilité proposé par le gouvernement représentent une somme rondelette, qui va être prélevée dans les budgets publics. Hollande et Ayrault, qui préfèrent donc donner à cette saignée quelque légitimité, ont soumis le pacte aux partenaires sociaux, c'est-à-dire au patronat et aux syndicats de salariés.

Du côté patronal, au moins, les choses sont claires : aucun engagement réel ne sera pris en termes d'emplois, aucune contrepartie ne sera en réalité accordée. Les représentants des syndicats de salariés se sont tous rendus à la négociation, mercredi 5 mars. C'était une première compromission, car il n'y avait aucune raison de participer à un hold-up annoncé. Mais, pire, trois des confédérations – CGC, CFTC et CFDT – ont annoncé leur intention ou leur décision de signer un accord avec le patronat, avalisant les transferts de charges.

Le secrétaire général de la CFDT, Laurent Berger, avait pourtant dit que son organisation ne serait pas signataire si le patronat ne s'engageait pas clairement à des créations d'emplois quantifiées. Mais cette détermination n'a pas duré 24 heures. Le patronat n'a pris aucun engagement chiffré... et la CFDT a signé. Les trois confédérations étant censées représenter au total 51 % des voix, le gouvernement explique maintenant qu'une majorité d'entre eux approuvent cet énorme cadeau fait au patronat, et s'assoit sur le refus de signer des confédérations CGT et FO.

Et voilà comment on peut escroquer des dizaines de milliards au profit des plus riches capitalistes et se payer ensuite le culot de parler de « responsabilité » !

Michel BONDELET

• Ukraine

Le vrai visage du nouveau gouvernement

Plus que la question de l'accord rejeté avec l'Union européenne, c'est la haine d'une partie de la population ukrainienne pour le régime corrompu de Ianoukovitch qui a provoqué la chute de ce dernier. Et pas grand monde ne semble le regretter, même dans l'est russophone du pays, pendant que les chefs du parti du président en fuite, dont plusieurs gouverneurs, s'empressent de se recycler auprès du nouveau pouvoir.

Les oligarques, ces magnats des affaires issus de la bureaucratie et protégés du pouvoir depuis la fin de l'URSS, avaient à juste titre focalisé la colère d'une population qui voit en eux des voleurs. Mais si elle croyait en avoir fini avec eux en chassant Ianoukovitch, elle se trompe : au cœur du pouvoir ils étaient, au cœur du pouvoir ils restent. Et ils s'y affichent comme jamais.

Oligarques et banquiers

Le 7 mars, sur le perron de l'Élysée, Hollande accueillait tout sourire une des premières fortunes du pays, Porochenko, que les instituts de sondage placent en tête des candidats à la présidentielle de mai prochain. Autre larron présent sur la photo élyséenne, le champion de boxe et homme d'affaires international

Klitchko : gendre d'un ex-président ukrainien qui parraina Ianoukovitch, il postule aussi à la présidence. Mais, en le présentant comme une exception d'honnêteté au sein du monde politique ukrainien, ce qui reste à démontrer, les médias occidentaux n'en soulignent que mieux ce que sont les gens de son milieu.

Or ce sont précisément de tels individus qui forment le nouveau gouvernement ukrainien, celui-là même dont Hollande, Obama, Merkel, Cameron et autres disent tant de bien.

L'Union européenne vient d'annoncer une enquête sur des « infractions liées au détournement de fonds publics ukrainiens et à leur transfert illégal hors d'Ukraine ». Les États-Unis aussi envisagent un refus de visa et un gel des avoirs à l'étranger pour

ceux qui, autour de Ianoukovitch, ont détourné à leur profit l'équivalent de 37 milliards d'euros. Mais seuls sont visés les vautours de la « famille » aujourd'hui déchue. En revanche les oligarques, qui ont saigné à blanc le pays, son économie et sa population depuis près d'un quart de siècle, non seulement ne sont pas inquiétés, mais ils restent aux commandes. Et les fonds colossaux qu'ils ont tirés de leur pillage se trouvent généralement « investis », c'est-à-dire cachés dans des paradis fiscaux ou en Europe de l'Ouest et aux États-Unis... qui n'y trouvent évidemment rien à redire.

La plus célèbre de ces parasites ayant profité de la mansuétude des puissances impérialistes est, bien sûr, la richissime politicienne-affairiste ukrainienne Timochenko, dont les gouvernements occidentaux n'ont eu de cesse d'exiger la libération alors qu'elle se trouvait en prison. Même si sa condamnation était en grande partie politique, elle s'appuyait sur d'incontestables et énormes détournements de fonds quand elle était au pouvoir.

Le nouveau gouvernement est largement composé de gens du parti de droite nationaliste Batkivchtchyna (La Patrie) qu'elle dirige. Ainsi, le nouveau Premier ministre, Iatseniouk, banquier et ancien ministre de l'Économie, est le chouchou de Washington, sinon de Paris et de Berlin. À ses côtés, on trouve d'autres anciens bureaucrates convertis aux charmes de l'Occident, des « businessmen » et des gens qui leur sont liés. Ainsi le ministre du Développement régional, Groisman, s'est enrichi dans l'immobilier et l'agroalimentaire. Il est membre du clan de l'oligarque Porochenko,



La politicienne-affairiste Timochenko en portrait géant sur le Maidan, durant le mouvement anti-Ianoukovitch. Depuis, son parti occupe les postes-clés au gouvernement.

qu'Hollande dorlote. Aux Finances, on trouve un ex-vice-président de la banque centrale ainsi que de la première banque privée du pays ; à l'Économie, un proche des milieux d'affaires américains, fondateur de la première business school du pays ; à la Justice, encore un banquier. Un certain Arsen Avakov, devenu ministre de l'Intérieur, ne dépare pas le tableau : fondateur d'un fonds d'investissement et d'une banque d'affaires, il s'est retrouvé sur les listes d'Interpol pour vol de terres et abus de pouvoir.

Concentré de nantis, de parvenus pillards de l'économie, est tout ce que l'Europe et l'Amérique impérialistes ont trouvé pour défendre ce qu'elles appellent leurs « valeurs » en Ukraine. Les classes populaires et travailleuses de ce pays sont prévenues. Et l'aspect politique ne vaut pas mieux.

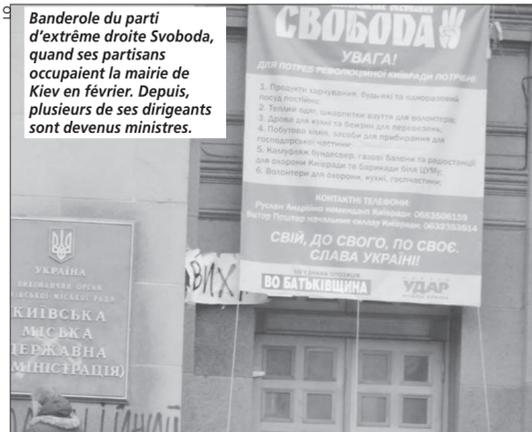
Ministres de droite et d'extrême droite

À côté d'une majorité marquée à droite, on trouve parmi

les ministres une forte dose de gens d'extrême droite. Le vice-Premier ministre Sytch, du parti ultranationaliste Svoboda, est connu pour mener campagne contre l'avortement. Également de Svoboda, le ministre de l'Agriculture est un millionnaire de l'agroalimentaire : il n'aura qu'à se servir ! À la tête du Conseil de sécurité, on trouve Paroubyi, fondateur du Parti national-social, qui se revendiquait ouvertement du nazisme, avant de donner naissance à Svoboda. D'autres, parfois encore plus marqués à l'extrême droite, tiennent les ministères de l'Éducation, des Sports et le Bureau de la lutte contre la corruption.

Ce n'est évidemment pas de cela que rêvaient ceux qui, dans la population, voulaient sincèrement se débarrasser de la bande à Ianoukovitch et de son pouvoir autoritaire. Mais peu importe aux États dits démocratiques : ils ont besoin d'une telle engance au pouvoir pour défendre les intérêts des sociétés occidentales face aux classes laborieuses ukrainiennes.

Pierre LAFFITTE



Banderole du parti d'extrême droite Svoboda, quand ses partisans occupaient la mairie de Kiev en février. Depuis, plusieurs de ses dirigeants sont devenus ministres.

« Démocratie », vous dites ça dans quelle langue ?

Une des premières mesures prises par le nouveau pouvoir à Kiev a été d'abroger la loi de juillet 2012 qui octroyait le statut de langue régionale au russe dans la moitié du pays et au roumain dans la province de Tchernovtsy (Cernauti).

Cette loi, faisant du russe ou du roumain des langues officielles à côté de l'ukrainien, supposait que dans chaque région 10 % au moins de la population se déclarent d'une

autre langue que l'ukrainien, proclamé langue d'État. Or, depuis la disparition de l'URSS et quelle que soit la couleur du pouvoir en place, Kiev n'a cessé d'encenser tout ce qui pourrait fonder une identité nationale, en opposition au passé soviétique. Cette pression des autorités a bien sûr incité bien des gens à se déclarer de langue ukrainienne, alors qu'ils utilisaient le russe, le roumain, le polonais ou le hongrois dans la vie courante.

Établies dans de telles

conditions, les cartes officielles des langues pratiquées en Ukraine travestissent la réalité. En tout cas, elles en donnent une image plus déformée que celle que renvoient les écrans locaux de télévision. La règle veut qu'on y emploie la langue d'État, alors les reportages doivent souvent être sous-titrés, car nombre d'intervenants s'expriment en russe. Quant aux politiciens, même ceux qui sont aujourd'hui aux affaires, ils ne maîtrisent pas toujours la langue du nationalisme

ukrainien qu'ils professent. L'abrogation de cette loi met à mal un droit élémentaire : celui d'utiliser sa propre langue dans toutes les circonstances privées ou publiques. Elle va rendre la vie plus difficile à des millions d'Ukrainiens, qui devront accomplir des démarches administratives ou voir leurs enfants éduqués dans une autre langue que celle qu'ils parlent entre eux, à la maison ou dans la rue.

Ianoukovitch avait promulgué la loi de 2012 pour

complaire à l'Union européenne qui, pour conclure le traité d'association qu'elle lui proposait, exigeait qu'il se conforme à la charte européenne des langues régionales. Le 17 mars, Bruxelles doit signer le volet politique de ce traité avec des dirigeants ukrainiens qui s'esquivaient les pieds sur ladite charte. Mais cela n'empêche pas Paris ou Berlin de les présenter comme des démocrates proeuropéens.

P.L.

• Crimée

Un droit à géométrie variable

Ce n'est pas le souci des intérêts de la population russophone de Crimée qui anime le président russe Poutine quand il soutient ceux qui réclament la séparation de la Crimée d'avec l'Ukraine. Et personne ne peut oublier quelle guerre terrible le Kremlin a menée contre la population de la petite Tchétchénie pour empêcher qu'elle ne se détache de la Russie, après l'effondrement de l'Union soviétique.

Mais il faut un certain culot en même temps qu'un complet mépris du droit des peuples pour, tels Obama et ses homologues ouest-européens, invoquer le « droit international » à propos du territoire actuel de l'Ukraine et caractériser comme « illégal » le référendum du 16 mars sur l'avenir de la presqu'île de Crimée et de ses deux millions d'habitants.

Un président américain défendant, soixante ans après, la décision de Khrouchtchev, chef de la bureaucratie soviétique, de détacher la Crimée de la Russie pour la rattacher à l'Ukraine, ce serait presque cocasse. À condition d'oublier qu'en 1954, Russie et Ukraine faisant partie d'un même pays, cette mesure n'avait de conséquences qu'administratives pour ses habitants. À condition aussi de vouloir ignorer que la situation a radicalement changé quand l'éclatement de l'URSS,

P.L.



Jeune militant d'extrême droite à Kiev, en février dernier. Sur son bouclier : « Défense de la Crimée par les Cœurs libres ».

• Venezuela

La droite anti-chaviste cherche à occuper la rue

Depuis début février, la contestation dans la rue du régime chaviste s'est rallumée au Venezuela, commencée par une protestation d'étudiants dénonçant une agression sexuelle. La répression policière y a répondu, mettant ainsi le feu aux poudres.

Les manifestations étudiantes se sont multipliées, les affrontements avec la police aussi, faisant jusqu'à présent vingt morts et plus de deux cents blessés. Réticente au départ, l'opposition de droite s'est mise de la partie plus ouvertement. Et aujourd'hui le successeur de Chavez, Nicolas Maduro, loin d'avoir le crédit de son prédécesseur, peine à calmer le jeu.

La droite et les classes possédantes qui la soutiennent sont frustrées d'avoir dû céder la direction politique du pays aux partisans d'Hugo Chavez, il y a seize ans. En 2002-2003, avec le soutien de Washington, ils ont déjà tenté à deux reprises de le renverser par un coup d'État, sans succès. Au terme de ces affrontements, les dirigeants chavistes ont pris le contrôle

de la rente pétrolière, en consacrant une part importante à des plans sociaux qui ont réduit la misère et les difficultés des plus déshérités. Jusqu'à présent, cela a assuré au mouvement chaviste le soutien des classes populaires. L'opposition, qui s'est ensuite essayée à le renverser par les voies électorales, l'a appris à ses dépens. Mais le décès de Chavez et l'arrivée de Maduro à la tête de l'État, élu il y a moins d'un an avec très peu de voix d'écart, leur a fait penser que leur heure était revenue.

La droite et la bourgeoisie ont des atouts dans leur jeu. Après 2003, les dirigeants chavistes, tout en poursuivant leurs plans sociaux, se sont contentés d'un compromis avec la bourgeoisie, qui a conservé l'essentiel de son pouvoir économique. Celle-ci ne se prive pas de spéculer sur les flux financiers au détriment du régime, mais aussi sur les importations, notamment alimentaires, ce qui lui permet d'organiser des pénuries.

Sur l'année écoulée, l'endettement du Venezuela s'est aggravé de 55 %. Le remboursement de la dette dévore désormais 22 % du revenu

national, aggravant encore les pénuries. En outre, l'insécurité croissante reste un problème que ni Chavez ni son successeur n'ont su contenir. Cela alimente un mécontentement que l'opposition de droite cherche à réunir sous sa bannière. Elle y réussit avec une partie des classes moyennes, mais il semble que pour l'instant les classes populaires restent attachées au chavisme, du fait de son bilan social.

Les travailleurs et les classes populaires n'auraient pas intérêt à laisser la rue à l'opposition de droite. Si la politique de Chavez a comporté des concessions en leur faveur, elle ne leur garantit rien pour l'avenir. Elles aussi ont des revendications à satisfaire. Elles doivent d'abord compter sur leurs propres forces et sur leur combativité. Après tout, en 2002-2003, lors des deux tentatives de coup d'État, c'est parce que les habitants des quartiers populaires s'étaient mobilisés que celles-ci avaient capoté. Ils devront le faire de nouveau, non pour tirer les marrons du feu pour les dirigeants chavistes, mais pour eux-mêmes.

Jacques FONTENOY

• Chemin de fer Congo-Océan

Procès d'un crime colonial

Une action en justice contre l'État et la société SPIE-Batignoles vient d'être lancée pour crime contre l'humanité.

En effet, de 1921 à 1934, la construction au Congo d'un chemin de fer reliant Brazzaville à la côte atlantique a été réalisée par le travail forcé de dizaines de milliers d'Africains, réquisitionnés de force par la puissance coloniale. Ce chantier coûta la vie à 17 000 d'entre eux. L'État français et les capitalistes privés ont perpétré ce massacre la main dans la main. Cette ligne de chemin de fer était destinée à permettre l'acheminement vers le port de Pointe-Noire, nouvellement créé, des richesses pillées à l'intérieur du continent par les compagnies coloniales : coton, minerai, latex, bois... Le chantier fut confié à la Société de construction des Batignoles, ancêtre

de l'actuelle SPIE-Batignoles. C'est avec le sang des Africains que s'est ainsi bâtie une des grandes fortunes du capitalisme français.

La construction de cette ligne à travers l'enfer de la forêt congolaise dura treize ans et reposa sur le travail forcé de tous les hommes valides habitant les territoires traversés. Ils étaient raflés dans les villages et mis à la disposition de la société des Batignoles par les hommes du gouverneur. L'hécatombe causée par les conditions de travail fut telle que cet enrôlement dut ensuite être élargi à d'autres territoires, comme l'Oubangui-Chari, l'actuelle Centrafrique.

Sur le chantier, les maœuvres africains étaient entassés dans des camps insalubres où les épidémies faisaient des ravages. Ils devaient

se contenter d'une maigre nourriture, souvent uniquement de bananes. Les travaux étaient harassants. Il leur fallait porter des rails et des barils de ciment sur les sols marécageux. On estime que 127 000 hommes furent ainsi soumis à ce régime harassant. Un sur sept n'en revint pas ! Ce travail forcé meurtrier, au service des sociétés de travaux publics françaises mais aussi des compagnies forestières ou minières, dura officiellement jusqu'en 1946.

Voilà ce qui se cache sous ces fameux « liens historiques » entre la France et ses anciennes colonies dont nos dirigeants se gargarisent pour justifier leurs interventions militaires, quand ils ne glorifient pas « l'œuvre bénéfique » de la colonisation.

Daniel MESCLA

• Vers un traité de libre-échange américano-européen

Face à la toute-puissance des trusts, contrôle ouvrier !

Depuis juillet 2013, des discussions très discrètes sont en cours sur un accord de partenariat transatlantique (APT) qui devrait aboutir d'ici deux ans. Il s'agit d'un accord entre les États-Unis et l'Union européenne. Il permettrait aux investisseurs étrangers d'avoir les mêmes avantages que les investisseurs nationaux, sans discrimination aucune dans l'aide apportée par les États.

Ainsi, l'accord permettrait aux multinationales d'attaquer tout État qui s'opposerait à leurs projets, notamment en recourant à des tribunaux d'arbitrage privés spécialement créés pour l'occasion et sous la coupe des grands trusts. Il offrirait aux 3 300 entreprises européennes présentes sur le sol américain au travers de 24 000 filiales, et aux 14 400 entreprises américaines présentes en Europe au travers de 58 000 filiales, des moyens supplémentaires pour faire de très bonnes affaires. Le géant américain Monsanto voudrait, par exemple, que ses produits contenant des OGM ne soient pas refusés en Europe. Le groupe propriétaire de la chaîne de restauration rapide KFC, Kentucky Fried Chicken, voudrait quant à lui obtenir la suppression de la règle européenne qui interdit les poulets désinfectés au chlore.

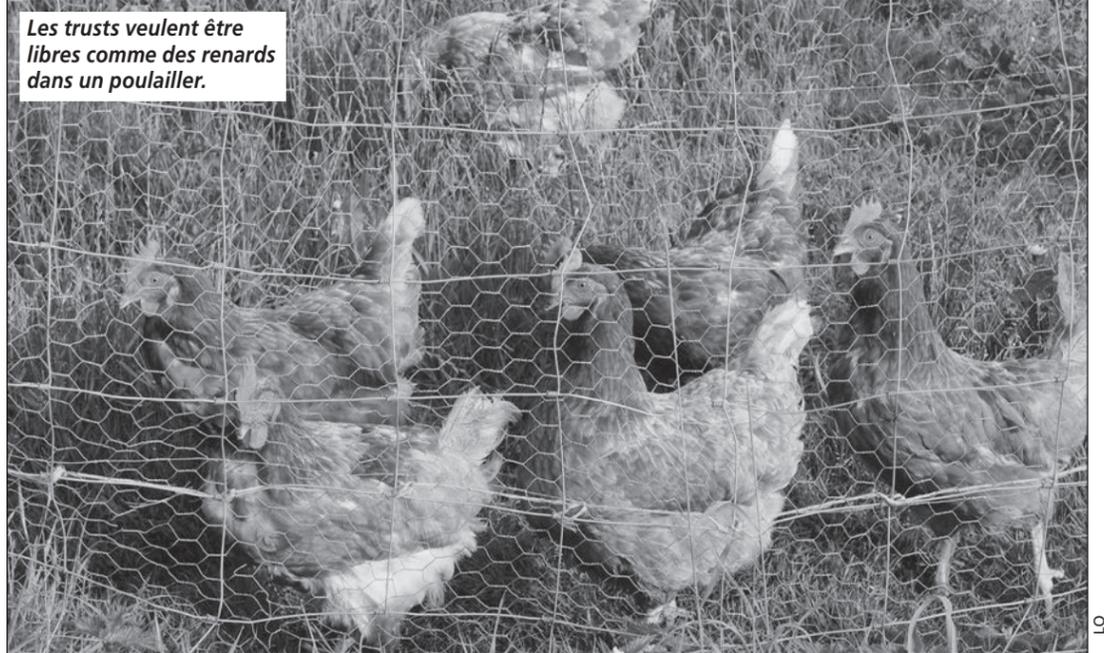
Ces multinationales n'ont pas non plus attendu un quelconque accord pour agir, que ce soit dans l'Union européenne ou ailleurs. Le géant de la cigarette Philip Morris a assigné l'Uruguay et l'Australie devant un tribunal spécial pour leur législation anti-tabac. Le groupe pharmaceutique Eli Lilly s'en prend au Canada, qui a mis en place un système de brevets rendant certains médicaments plus abordables. L'Equateur s'est vu condamné il y a un an à verser une somme de deux milliards d'euros à une compagnie pétrolière. Et ce ne sont là que quelques exemples.

Dans le secteur de la finance, les grandes banques

entendent faire abolir même les maigres réglementations adoptées au lendemain de la crise de 2008, et obtenir la levée de tous les garde-fous en matière de placements à risques. Ainsi, la Deutsche Bank, qui a pourtant reçu en 2009 des centaines de milliards de dollars de la Réserve fédérale américaine en échange de titres adossés à des créances hypothécaires, s'oppose à la réforme de Wall Street, car ce serait un « poids trop lourd ». Ce point de vue est partagé par les grandes banques françaises.

On peut être choqué, mais pas surpris, par ce que les discussions sur cet accord révèlent : l'économie mondiale est aux mains de grandes entreprises capitalistes, qui n'ont de cesse de la soumettre complètement à leurs intérêts et d'abattre tous les garde-fous juridiques qu'elles rencontrent. La négociation de l'APT donne lieu à de sourdes batailles entre trusts européens et trusts américains. Chacun voudrait évidemment conserver le plus de protectionnisme possible sur son propre marché, mais obtenir le plus de liberté possible sur les autres.

Il reste à savoir comment s'opposer à cette mainmise des trusts. En France et en Europe, de nombreux dirigeants politiques laissent entendre ou affirment que les travailleurs seraient protégés par des mesures protectionnistes. Cela va de l'extrême droite de Marine Le Pen à la gauche de gouvernement avec Montebourg et sa défense du made in France, jusqu'à Jean-Luc Mélenchon qui défend un



Les trusts veulent être libres comme des renards dans un poulailler.

« protectionnisme européen ».

Cela revient cependant à demander aux travailleurs d'épouser la cause des multinationales européennes contre celle des multinationales américaines. Mais qu'est-ce qui garantit qu'elles valent mieux du point de vue du respect des consommateurs, des conditions faites à leurs travailleurs, du respect de l'environnement ou de la préservation des emplois ?

Les travailleurs n'ont pas à prendre parti dans les querelles entre trusts de part et d'autre de l'Atlantique, entre des Européens supposés bons et des Américains considérés comme mauvais. Rien ne peut remplacer le contrôle des travailleurs et de la population sur ce qui est produit, sur ce qu'on leur fait consommer, et au fond sur tout le fonctionnement de l'économie. Le problème se pose de la même façon en Europe, en Amérique du Nord et ailleurs.

L'économie est mondialisée, elle est un terrain de chasse pour des groupes capitalistes qui voudraient avoir toute la liberté du renard dans le poulailler. Le problème n'est pas la nationalité du renard, il est de mettre fin à la toute-puissance

des multinationales. Tous ceux qui se posent le problème de la transformation de cette société doivent avancer une première exigence : celle du contrôle des travailleurs et de toute la population sur les trusts capitalistes, sur ce qu'ils produisent et les conditions dans

lesquelles ils produisent, sur ce qu'ils gagnent et ce qu'ils en font. Et il faudra aller au-delà, jusqu'à l'expropriation de ces trusts par la classe ouvrière, afin qu'elle puisse elle-même organiser et planifier la production à l'échelle du monde.

Aline RETESSE

• Journal *L'Humanité*

Pour une exploitation bien de chez nous

Face au projet d'accord économique entre l'Europe et les États-Unis, *L'Humanité* brandit le drapeau du nationalisme terrassé par le géant américain. Ainsi, le 14 février, sous la plume de Patrick Le Hyarick, le journal consacrait son éditorial au « marché de libre-échange transatlantique ».

Selon *L'Humanité*, celui-ci « est l'organisation de la grande braderie des intérêts nationaux et européens (...). Le sacrifice de notre élevage et de notre gastronomie (...). La poursuite de la destruction de notre industrie, de la culture, de nos services publics et des marchés publics ouverts au pied-de-biche, jusqu'à la livraison en pâture de nos données personnelles et de nos vies intimes aux mastodontes Google et Yahoo pour nous surveiller et en faire commerce. C'est notre liberté sacrifiée sur l'autel du libre-échangisme capitaliste. » (sic)

Il n'y a certes rien à attendre de bon d'une entente entre Obama et Hollande. Mais pourquoi la protection des « intérêts nationaux », qui sont ceux des patrons français, serait-elle une garantie pour les travailleurs et la population, en France

et en Europe ? Ce ne sont pas les accords de libre-échange entre les États-Unis et l'Europe qui sont responsables des « longues et tristes files de chômeurs et de travailleurs précarisés » que décrit l'éditorial de *L'Humanité*, mais bien les capitalistes européens. Les petits agriculteurs ou éleveurs de porcs sont pris aujourd'hui à la gorge par des trusts de l'agro-alimentaire et de la distribution bien français. Ce sont Carrefour et Auchan ou d'autres qui les ruinent, et c'est bien la famille Peugeot qui ferme l'usine d'Aulnay et supprime des milliers d'emplois pour faire plus de profits !

Quant aux services publics, aux hôpitaux, à l'école, ils sont mis à mal pour l'instant, non par le gouvernement des États-Unis, mais par des gouvernements français et européens. Quant à notre liberté personnelle menacée, les services secrets français n'ont pas non plus attendu les services américains pour surveiller et écouter les citoyens, au plus grand mépris de leur vie intime. Mais c'est si tentant de détourner le regard.

Aline URBAIN

Le 18 mars, avec les Amis de la Commune

En mars 1871, alors que la bourgeoisie, Thiers en tête, se réfugiait à Versailles, les travailleurs parisiens prenaient le pouvoir et proclamaient la Commune.

Les communards prirent sans attendre des mesures d'intérêt général, comme la remise en route de tous les services publics, la suspension du paiement des loyers ou l'interdiction du travail de nuit dans les boulangeries. Ainsi naissait l'embryon d'un

premier État ouvrier.

Et, tandis que Thiers préparait la reconquête sanglante de Paris, ils jetaient les bases d'une société juste, égalitaire et démocratique, préfiguration d'une société communiste. Un projet que la crise du capitalisme rend d'autant plus actuel.

Cette année, les organisateurs de la traditionnelle célébration de la Commune de Paris proposent un parcours dans le 3^e arrondissement

jusqu'au Mont-de-Piété, en mémoire des ouvriers parisiens du 19^e siècle qui, pour survivre, se rendaient régulièrement « chez ma tante » pour emprunter de petites sommes, en échange d'objets qu'ils ne reverraient jamais.

Une délégation de Lutte Ouvrière sera présente.

Départ mardi 18 mars à 18 heures
Métro Temple, Paris 3e

• Profits du CAC 40

Du gras pour la grande bourgeoisie

Les quarante plus grosses sociétés cotées à la Bourse de Paris ont publié leurs résultats pour l'année 2013. Malgré les montants astronomiques annoncés, les porte-parole patentés de la bourgeoisie font la moue. « À peine 48 milliards » titrait sans honte *Le Figaro*, « décevant » pour un autre commentateur apprécié des milieux d'affaires.

Le montant global affiché est, il est vrai, en légère baisse par rapport à l'année précédente. Mais cela n'est dû qu'à des artifices comptables. Les spécialistes de la finance sont maîtres dans l'art de maquiller l'appropriation des richesses par les gros actionnaires. Ils cisèlent des bilans toujours plus complexes, des catégories

emberlificotées, allant des « dépréciations d'actifs » au « nettoyage de bilan » en passant par des « provisions pour litige ». Ces présentations permettent de masquer la santé florissante de ces grandes entreprises et de justifier le blocage des salaires et les licenciements qu'ils préparent. Les spéculateurs ont d'ailleurs salué ces résultats par

une nouvelle envolée des cours à la Bourse.

Que sont devenues ces dizaines de milliards d'euros de profits extraits du travail des centaines de milliers de salariés de ces grands groupes ? Ont-ils servi à investir, à améliorer les conditions de travail, à embaucher ? Aucunement. La plupart de ces mastodontes capitalistes, qui tournent à plein régime, ont continué, malgré ces profits, à restructurer, à fermer des sites, voire à licencier à tout-va.

En 2013, les actionnaires du CAC 40 se sont mis plus de

80 % des bénéfices directement dans leurs poches, une part qui n'a cessé de croître en pleine crise. La hausse des dividendes distribués a été de 5 % en moyenne, bien plus élevée que celle qui s'est affichée en bas des feuilles de paie. L'augmentation des dividendes a même parfois dépassé les 20 %, comme à la Société générale, qui au même moment met à la porte une partie de ses salariés. Même dans les groupes comme Michelin ou Sanofi, qui justifient la diminution des effectifs en présentant

des profits en baisse, les dividendes distribués aux actionnaires sont en augmentation.

Dans ses tentatives pour justifier le prétendu « Pacte de responsabilité », Hollande a avancé « l'obligation » de « restaurer les marges des entreprises ». On connaît le refrain, il faudrait d'abord augmenter ces marges pour permettre ensuite de créer des emplois. En fait, les marges des grands groupes sont déjà considérables, et les augmenter ne créera aucun emploi supplémentaire.

Gilles BOTI

• Pacte de responsabilité et dividendes

Prends l'oseille et tire-toi

Le patron du Medef, Gattaz, a claironné qu'il n'acceptait aucune contrepartie en matière d'emplois en échange du Pacte de responsabilité et des 30 milliards de réduction des charges qui vont avec. Mais cela ne lui suffit pas. Il a déclaré qu'il refusait l'idée « qu'on va tout contrôler, contrôler les dividendes versés », car « les actionnaires, vous les rémunérez par des dividendes ».

Certes, c'est bien comme cela que fonctionne le capitalisme. Mais en l'occurrence il s'agirait de dividendes provenant directement de l'argent public fourni par l'État.

Le Premier ministre Ayrault a fait mine de s'offusquer de telles déclarations : l'objectif du dialogue social, a-t-il dit, est que ces baisses « n'aillent pas aux dividendes, mais à la formation, à

l'investissement, à l'emploi ». Cela montre qu'Ayrault est parfaitement conscient du problème.

Mais voilà, il a décidé d'arrosé le patronat et l'État, qui a accepté de laisser au patronat les mains libres, n'en invite pas moins les « partenaires sociaux » à signer le Pacte.

Le gouvernement pourrait encore tenir ce langage au Medef : « Vous ne voulez pas vous engager sur l'emploi. En plus vous annoncez qu'une partie de l'argent versé ira aux actionnaires. Eh bien, dans ce cas l'État annule le versement des 30 milliards ». Ce serait les propos de n'importe quel organisme refusant de se faire arnaquer. Mais justement, le gouvernement est complice de l'arnaque. Il est vrai que ce n'est pas lui qui va payer, mais l'ensemble de la population.

André VICTOR

• Avantages fiscaux outre-mer maintenus

Gros cadeaux pour gros contribuables

Dans son rapport public annuel 2014, la Cour des comptes demande une nouvelle fois au gouvernement de supprimer les avantages fiscaux bénéficiant aux riches contribuables qui investissent outre-mer dans des entreprises ou dans la construction de logements neufs destinés à la location, qui sont les deux principaux supports de la défiscalisation outre-mer.

La Cour juge ces cadeaux fiscaux trop coûteux par rapport à leur efficacité, en particulier en ce qui concerne la construction de logements du secteur social, qui est devenue l'un des supports d'investissement des amateurs de défiscalisation.

Il faut dire que, pour ce seul secteur de l'investissement, les dépenses publiques ont augmenté de plus de 30 % entre 2011 et 2012, à 293 millions d'euros, alors que moins de logements sociaux ont été financés en 2012 par rapport à 2011.

Selon un rapport parlementaire rendu public en 2013, aux cent foyers fiscaux qui bénéficient des montants les plus élevés de réductions d'impôt

outre-mer, l'investissement en logement social rapporte en moyenne une réduction d'impôt de 78 900 euros (pour un montant moyen d'imposition de plus de 900 000 euros dans l'année). Comme quoi, avec un gouvernement de gauche comme avec un gouvernement de droite, même avec le logement social il est possible à ces riches contribuables de faire de l'argent.

Dans sa réponse à la Cour des comptes pour justifier le maintien de ces cadeaux aux plus riches, le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, a renvoyé à sa « réforme ambitieuse » adoptée dans la loi de finances pour 2014. Mais cette

réforme s'est bornée, pour les entreprises, à remplacer la réduction d'impôt par un crédit d'impôt et, quand il s'agit de contribuables, à leur offrir le choix entre le crédit d'impôt et la réduction d'impôt. Nuance !

Il est difficile de savoir dans quelle mesure le nouveau dispositif diminuera le coût pour le budget de l'État, donc pour le contribuable, comme le prétend le gouvernement. Mais ce qui est sûr, c'est qu'on est loin de la suppression préconisée par la Cour des comptes. Les officines spécialisées dans la vente d'investissements en logement dans les départements d'Outre-mer n'ont d'ailleurs pas l'air de s'inquiéter. L'une d'entre elles, sur son site, promet à ses clients une « phénoménale réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 48 % pour les investisseurs 2014 ! » C'est ce qu'on appelle de beaux restes.

Jean-Jacques LAMY

• Fonds en déshérence

Pas perdus pour les financiers

Les assurances-vie et les comptes bancaires en déshérence, c'est-à-dire non réclamés après la mort de leur titulaire, représenteraient 4 milliards d'euros, dont 2,7 pour les seules assurances-vie. En juillet 2013, la Cour des comptes s'était émue de cette situation. Ce n'était pas pour exiger qu'on se dépêche de retrouver les bénéficiaires et héritiers, mais pour proposer que l'État récupère les sommes, via la Caisse des dépôts, après dix ans d'inactivité.

L'Assemblée nationale a discuté le 19 février un projet de loi sur ces contrats en déshérence, présenté par un député socialiste. Il précise que les avoirs seraient transférés à la Caisse des dépôts dix ans après que l'assuré aura appris la mort de l'assuré. Le président de la Cour des comptes justifiait sa proposition en disant que cette menace de transfert inciterait les banques à rechercher plus activement les bénéficiaires.

Une mesure sociale en quelque sorte, car ces comptes n'ont en général que des montants modestes, concernant un public lui aussi modeste que l'on pourrait alors convaincre de replacer cet argent dans les mêmes banques.

On le sait, les banquiers et assureurs font travailler à leur profit les sommes qu'on leur confie, en les rémunérant rarement et peu, et à l'occasion ils le gardent

Vincent GELAS

PATRON DES PATRONS



• Travail du dimanche

Le gouvernement bricole les patrons profitent

Dernier épisode du feuilleton de l'ouverture des magasins de bricolage le dimanche: un décret du 8 mars autorise sans limite cette ouverture. Le 30 décembre 2013, ils y avaient été autorisés mais jusqu'au 1er juillet 2015 seulement. Puis l'autorisation avait été suspendue par le Conseil d'État.

Il faut tout de même noter que, dans ce jeu de yoyo entre les patrons des enseignes de bricolage et les syndicats du secteur, si le gouvernement semble dire oui un jour pour dire non le lendemain, en fin de compte, il s'aligne sur ce que souhaite le patronat. Ayrault a précisé qu'il avait pris ce décret par «*souci d'apaiser*». Mais apaiser qui? Les patrons, bien sûr.

Le patron de Bricorama, qui se prétendait lésé par rapport à Castorama et Leroy Merlin, ne s'y est pas trompé. Il se dit heureux et soulagé: «*Le décret va permettre que la concurrence redevienne normale. (...) Les collaborateurs, les collaboratrices vont pouvoir enfin faire des plans, travailler sereinement.*» Certes, les salariés de Bricorama vont pouvoir travailler sereinement et régulièrement... le dimanche, mais aussi du même coup faire une croix sur leurs plans de sortie ce jour-là.

Pour faire admettre la

généralisation du travail du dimanche, on fait valoir l'avantage pour tous de trouver des magasins ouverts les jours fériés et l'intérêt pour les salariés du secteur d'arrondir un peu leur paye. Cela montre seulement que leur paye est insuffisante. Mais ce n'est pas par souci du public que le patronat du bricolage et le patronat en général veulent faire sauter toute réglementation. C'est parce qu'ils veulent pouvoir disposer à leur guise de leurs salariés, sans rencontrer d'entraves à leur désir de faire des profits.

Une société qui ne serait pas régie par le profit trouverait comment organiser le commerce, y compris les jours fériés, dans l'intérêt des travailleurs salariés aussi bien que des travailleurs consommateurs. Mais il ne s'agit ici que d'une seule chose: le patronat veut déréglementer, et il aimerait bien nous faire croire que c'est l'intérêt de tous.

Vincent GELAS

• Taxe carbone

De la poche du consommateur à celle du grand patronat

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la contribution climat énergie, plus souvent appelée taxe carbone, a été appliquée au prix du gaz. Elle doit s'appliquer aussi, progressivement, à d'autres énergies comme le fioul et les carburants.

Théoriquement inspirée par des préoccupations écologiques, cette taxe sur les activités polluantes a été présentée comme un moyen d'inciter au développement de formes d'activités dites «*propres*». En réalité, c'est surtout un transfert de plus des revenus de la population vers les caisses du grand patronat.

Les gros producteurs ou consommateurs d'énergie, industriels ou grandes compagnies de transports, seront certes taxés. Mais ce sont les ménages qui contribueront à faire rentrer dans les caisses de l'État plus de la moitié des 4 milliards de recettes prévus en 2016, soit presque une

centaine d'euros supplémentaires prélevés sur leur budget annuel, selon une estimation du gouvernement. Il est bien question d'accorder une compensation financière aux trois à quatre millions de ménages les plus modestes mais, pour le moment, le comité chargé d'en concevoir les modalités imagine, au mieux, un montant global de 700 millions. Et rien n'indique que ce gouvernement, ou un autre, suive leurs propositions.

En revanche, il est déjà prévu d'affecter au moins les trois quarts des recettes de la taxe au financement du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Comme le grand patronat a sûrement autant de respect pour l'écologie que pour la préservation de l'emploi, on n'a aucun doute sur la transformation de ces milliards en dividendes supplémentaires pour ses actionnaires.

Sylvie MARÉCHAL



• Pas de pitié pour les surendettés

La Banque de France vient de publier un bilan des situations de surendettement. Comme on peut s'en douter, il s'aggrave.

En 2013, 223 000 dossiers ont été déposés, 10 000 de plus que l'année d'avant et un tiers de plus qu'il y a dix ans. Au total, près de 800 000 personnes sont en situation de surendettement. Dans trois cas sur cinq, il s'agit d'ouvriers (25 %) et d'employés (35 %). Un quart ont plus de 55 ans, deux fois plus qu'il y a dix ans. Les chômeurs forment un quart des surendettés, et presque autant n'ont pas d'activité professionnelle, invalides, retraités ou sans profession.

Quelle que soit la cause du

surendettement, les commissions ne font pas de cadeau: il faut payer!

Pourtant, avec les difficultés de la vie, le chômage, les bas salaires, les petites retraites, un crédit immobilier devient trop lourd, les impayés sur les dépenses courantes s'accumulent. Pour faire face, il faut contracter des crédits renouvelables qui vous enfoncent encore plus dans une spirale infernale.

En son temps la Commune de Paris avait su agir, en effaçant les dettes des pauvres. Au total elles représentent moins de 10 % des sommes données au patronat en «*crédit impôt compétitivité*»!

Alain LECAIRE

• Dépassements d'honoraires des médecins

Sanction homéopathique

Début mars, trois médecins étaient sanctionnés pour avoir pratiqué des dépassements d'honoraires excessifs. Il s'agit d'un homéopathe de Neuilly, d'un gynécologue et d'un acupuncteur parisiens qui pratiquent des taux de dépassement respectivement de 453, 408 et 400 % soit, pour le moins gourmand des trois, la bagatelle d'une consultation tarifée à 140 euros.

Une sanction leur a donc été infligée... Les voici condamnés à ne facturer à leurs patients

que le tarif Sécurité sociale. Oh pas pour toujours, seulement pendant deux mois après quoi ils pourront reprendre auprès de leur clientèle fortunée leur commerce rémunérateur.

Télé, journaux, radio... la nouvelle a fait grand bruit. C'est qu'il faut bien laisser penser que le gouvernement remplit ses promesses, lui qui en appelait à «*l'égalité de l'accès aux soins et à une offre de qualité pour tous*». Mais rien ne laisse penser qu'il ira au-delà de ces quelques exemples.

• Accouchements

Vers des économies sur le prix de la vie

Le journal de 20 heures de France 2 du 3 mars a consacré un dossier à l'accouchement intitulé: «*Le prix de la vie*». À cette heure de grande écoute, on a pu entendre que, pour faire 50 milliards d'économies, le gouvernement allait se tourner vers la santé et la Sécurité sociale. Et le journaliste d'ajouter que celle-ci est souvent citée pour ses gaspillages mais que le gouvernement allait aussi se pencher sur le coût de prestations, dont l'accouchement, trop souvent sous-estimées...

On a pu ensuite voir deux parents qui ne pouvaient dire combien coûtait à la collectivité la naissance de leur petite fille car tout était pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale, et ils n'avaient donc rien à payer. Le reportage continuait sur le coût réel d'un accouchement – forfait de 3 600 euros pour la Sécurité sociale pour un premier enfant – et toutes les économies que pouvaient faire les maternités dans tous les domaines: salaires du personnel médical et paramédical, dépenses de matériel et d'hôtellerie. Une des pistes était bien sûr de faire sortir encore plus rapidement la maman et le bébé, au bout de 3-4 jours quand, auparavant, on estimait qu'une semaine était le délai minimum pour le retour à la maison.

Cela donne une idée des «*pistes*» du gouvernement pour faire des économies sur la santé et bien sûr, au-delà des accouchements, en s'en prenant à l'ensemble des soins. Des économies scandaleuses, car la santé ne devrait pas avoir de prix et un gouvernement au service de la population devrait au contraire tout faire pour qu'hôpitaux et maternités disposent de tous les moyens d'assurer les soins. Mais Hollande n'est aux petits soins que pour le patronat.

Cédric DUVAL

• Gel des retraites complémentaires du privé

Une attaque programmée

Les pensions de retraite complémentaire des salariés du privé ne seront pas revalorisées au 1^{er} avril, comme cela se fait chaque année pour tenir compte de l'inflation. Le gel des pensions va toucher 11,8 millions de retraités, sur les 15 millions que compte le pays, autrement dit la majorité d'entre eux.

La cause invoquée est que les deux régimes de retraite complémentaire du privé, Agirc pour les cadres et Arrco pour les ouvriers et les employés, auraient trop versé à leurs pensionnés l'an dernier! En effet, un accord signé en mars 2013 entre le patronat et les trois confédérations syndicales CFDT, FO et CFTC, visant à réduire le déficit des deux caisses, prévoyait que la revalorisation des pensions serait inférieure de 1 % à l'inflation officielle, ce qui en diminuait

déjà le montant. Or, à en croire les chiffres plutôt que le porte-monnaie des retraités, pourtant bien plus près de la réalité des prix, l'inflation n'aurait été que de 0,7 % au lieu de 1,75 % annoncé. Pour un peu, on aurait demandé aux retraités de rembourser le trop-perçu, s'il n'y avait pas eu une clause de l'accord – que les syndicats signataires avaient fait introduire pour tenter de justifier leur ralliement aux demandes du Medef – disant que les pensions pouvaient stagner mais

non reculer.

Le gel des retraites complémentaires pourrait se poursuivre les années suivantes. Il y a là une baisse programmée du niveau de vie des retraités du privé. Elle vient après une précédente attaque qui visait, elle, tous les retraités, le gouvernement ayant reporté du 1^{er} avril au 1^{er} octobre la revalorisation de leur pension de base. Le montant des économies réalisées par ce biais est estimé à 800 millions d'euros, somme volée à l'ensemble des retraités et qui occasionne une baisse d'un pouvoir d'achat déjà bien bas pour une bonne partie d'entre eux.

Le gouvernement et le

Medef, relayés par certains syndicats, affirment que ces ponctions sur le budget des retraités seraient indispensables pour « sauver » les régimes de retraite. Mais qui est responsable de leur déficit sinon le patronat qui, à la recherche de profits maximums, crée du chômage et généralise les bas salaires? Celui-ci mène une guerre contre tous les travailleurs avec l'appui du gouvernement, s'en prenant à chaque catégorie simultanément ou à tour de rôle – salariés en CDI, en CDD ou à temps partiel, chômeurs ou retraités. C'est en unissant ses forces que l'ensemble du monde du travail pourra rendre les coups.

Marianne LAMIRAL

• Fin de la trêve hivernale

Menace de coupures par centaines de milliers

Cette année, pour la première fois, la trêve hivernale interdisant les expulsions de logements jusqu'au 15 mars a été accompagnée d'une trêve empêchant les coupures de gaz et d'électricité. Puis celle concernant les logements a été prolongée jusqu'au 31 mars. En revanche il n'y a pas eu de prolongation pour la trêve des coupures de gaz et électricité.

Les coupures à cause d'impayés vont donc reprendre à partir du 15 mars. Et comme cela fait des mois qu'ils se retiennent, les fournisseurs de gaz-électricité ont un gros stock de « clients » qu'ils veulent couper. Ils seraient 600 000 selon la CGT, et moins de la moitié de ce chiffre selon les fournisseurs. Quoi qu'il en soit, plusieurs centaines de milliers de personnes sont concernées. Et comme cela fait beaucoup de monde en même temps, ERDF et GRDF, qui s'occupent des réseaux, auraient recruté des intérimaires pour procéder aux coupures.

D'autre part, des maires sont inquiets car ces coupures vont arriver au mauvais moment pour eux, juste durant la période du vote pour les municipales, et seront concentrées sur les quartiers les plus démunis. Certains maires auraient demandé que la fin de la trêve des coupures s'aligne sur la fin de la trêve des expulsions le 31 mars, juste après les municipales, donc.

Le médiateur de l'énergie, dans son rapport, déclare qu'en 2012 il y a eu 580 000 coupures de gaz et électricité sur l'ensemble de l'année, et 500 000 l'année d'avant. En nette augmentation, donc. Et il estime que la précarité énergétique frappe quatre millions de foyers, soit huit millions de personnes. Un chiffre qui, avec d'autres, confirme la croissance rapide de la pauvreté.

André VICTOR

Trois fois plus de logements vacants que de sans-abri en Europe

Selon un article du quotidien britannique *The Guardian*, il y a 11 millions de logements inoccupés en Europe, pour 4,1 millions de sans-abri. Certes, on ne calcule pas de la même façon dans tous les pays, et certains logements peuvent n'être que provisoirement vacants, parce qu'ils sont

en travaux ou entre deux locations. Mais pas autant que voudraient le faire croire les groupements de l'immobilier et les associations de propriétaires.

L'Espagne arrive en tête du classement, avec 3,4 millions d'habitations vides et un demi-million inachevées, et abandonnées. Beaucoup

avaient été construites durant le boom immobilier des années 1980 et, avec la crise de 2008 et l'augmentation des prix, de nombreux propriétaires n'ont pas pu rembourser leur emprunt et ont vu leur habitation saisie.

La France arrive en seconde position, avec 2,4 millions

de logements vacants, pour 140 000 sans-abri. Il y aurait donc largement de quoi les loger immédiatement si l'État s'en donnait les moyens, ne serait-ce qu'en faisant appliquer la loi de réquisition des logements vacants votée dans l'après-guerre.

M.L.

• Lycée-collège Jean-Renoir – Bondy (Seine-Saint-Denis)

Classes surchargées, bac menacé

C'est en ce moment que l'Éducation nationale répartit les moyens entre les différents établissements, dans un contexte de restrictions générales. Le lycée Jean-Renoir de Bondy, en Seine-Saint-Denis, est menacé de perdre de nombreuses heures d'enseignement, ce qui se traduirait par des classes encore plus surchargées, par la réduction du travail en petits groupes, par la suppression d'ateliers qui sont pourtant enrichissants pour les élèves, et par la réduction du nombre d'épreuves d'entraînement au baccalauréat.

Les enseignants se sont mis en grève mardi 4 mars et ont été rapidement rejoints par les élèves, inquiets pour leur scolarité menacée. Jeudi 6 mars, 300 personnes sont allées exposer leurs revendications à l'inspection académique à Bobigny, et le lendemain, le lycée paralysé par la mobilisation, c'est encore 300 manifestants qui sont allés devant la mairie de Bondy.

La mobilisation s'est poursuivie lundi 10 mars et plus de 200 élèves et enseignants se sont rendus au rectorat à Créteil,

pourtant à plus d'une heure de trajet, pour se faire entendre. Au rectorat comme à l'inspection académique, les portes pourtant fermées à leur arrivée ont fini par s'ouvrir devant le nombre et la détermination. Mais si les grévistes ont été finalement reçus, aucune réponse n'a été donnée à leurs revendications. Mardi 11 mars, les parents d'élèves à leur tour ont manifesté leur solidarité. Ils ont été nombreux à ne pas envoyer leurs enfants en classe, pour appuyer à leur manière le mouvement. L'établissement semblait presque désert.

Enseignants, élèves et parents d'élèves se révoltent depuis une semaine contre le sort qui leur est promis. Mais l'Éducation nationale ne trouve rien à leur répondre et refuse de rendre les heures d'enseignement qu'elle vole à cet établissement, comme elle en vole à beaucoup d'autres. Qu'à cela ne tienne, les grévistes sont bien décidés à poursuivre leur lutte et à crier : « Peillon, voleur, rends-nous nos heures ! »

Correspondant LO



• La Poste Courrier Nantes Bretagne

Les facteurs n'ont pas attendu mai

La direction de La Poste voulait passer les semaines de « sécabilité de gestion », celles où l'on fait, en plus de sa tournée, un morceau de la tournée d'un collègue, de huit semaines en 2013 à dix semaines en 2014. C'est raté.

Il faut dire que ce projet s'est ajouté au refus de la direction de payer, comme les autres années, la distribution des plis électoraux et à l'annonce de quinze suppressions d'emplois à venir. Alors, à partir du mercredi 26 février, les facteurs ont refusé d'emporter le courrier des « rues sécables ». La direction a reculé et accepté d'en rester à huit semaines... tout en souhaitant imposer aux facteurs de tout de même travailler plus, en réalisant les « travaux intérieurs » de la sécabilité durant l'été 2014. « On en rediscutera au mois de mai », a tenté de temporiser la direction lundi 3 mars.

De même, le mercredi 5 mars, devait commencer

une semaine de « sécabilité de gestion », mais les facteurs ont refusé d'emporter les rues supplémentaires. Au retour de tournée, des sanctions disciplinaires ont été infligées à tous les facteurs : « très sévères observations » aux facteurs fonctionnaires, « mise en demeure » aux facteurs en CDI, tout cela envoyé en lettre recommandée avec accusé de réception ou remis en main propre.

Le jeudi 6 mars, la direction a fait la provocation de trop : « Si les fonctionnaires ne prennent pas les rues sécables, ils seront sanctionnés d'1/30^e ». Une factrice fonctionnaire a lancé : « Si on n'est pas payés, moi je rentre chez moi. » Du coup, d'autres fonctionnaires et même des CDI ont fait de même : 86 % des facteurs se sont mis en grève sur-le-champ. Après avoir attendu les facteurs qui embauchaient plus tard, tous sont partis en manifestation dans les rues de Nantes pour aller interpellier

la direction du Courrier Loire-Atlantique / Vendée, qui a menacé de suites disciplinaires. La présence d'un facteur par équipe, en plus des deux militants CGT et SUD, a été imposée à la direction, mais celle-ci a renvoyé au patron local, sans aucune avancée. Du coup les agents chargés de la collecte du courrier dans les entreprises le soir n'ont pas repris le travail.

Vendredi 7 mars au matin, la direction locale a proposé neuf semaines « sans les travaux intérieurs » et l'annulation de toutes les sanctions si le travail reprenait. L'assemblée générale des facteurs a tenu bon : c'était non. Finalement, la direction a dû reculer à huit semaines et deux jours sans travaux intérieurs en plus, et sans aucune sanction, pour 2014. L'assemblée générale a entériné ce qui est ressenti par tout le monde comme une victoire.

Correspondant LO

• DCNS – Lorient

Grève pour les salaires

Début février, les négociations annuelles obligatoires ont débuté à DCNS. Le groupe fait des bénéfices, distribuant chaque année autour de 100 millions de dividendes aux actionnaires que sont l'État français et le groupe Thales. Mais la direction n'a proposé que 0,8% d'augmentation générale des salaires.

Mi-février, la deuxième réunion s'est déroulée, après des débrayages de plusieurs centaines de personnes sur les différents sites DCNS et la signature d'une pétition intersyndicale par 6 500 personnes, sur un effectif total de 13 000 salariés. Le 27 février, la direction a proposé 1 % d'augmentation générale.

Dès lors, à Lorient, des débrayages ont été décidés à partir du lundi 3 mars. C'est dans les secteurs de production, où les salaires sont les plus faibles, qu'il y a eu le plus

de mobilisation. L'annonce qu'il n'y aurait pas d'intéressement, alors qu'il était de 1 000 euros par personne ces dernières années, n'a fait que rajouter de l'huile sur le feu. Toute la semaine, en début de matinée, entre 100 et 200 salariés ont empêché, soit l'accès des voitures au site, soit l'accès aux bateaux en construction, pendant plus d'une heure.

La semaine suivante les actions ont continué, malgré la fin annoncée par la direction des négociations se soldant par une augmentation de 1,25 %.

La signature des syndicats UNSA et CGC, acceptant ces miettes, n'a pas découragé près de deux cents travailleurs qui, dès 7 heures du matin mardi 11 mars, ont bloqué le pont reliant les deux rives de l'arsenal, montrant par là qu'ils n'acceptaient pas la charité.

Même si, pour l'instant, la mobilisation n'a pas été suffisante pour faire reculer la direction, un certain nombre de salariés ont tout au long du mouvement cherché à entraîner d'autres collègues dans l'action. Bon nombre restent convaincus qu'il faut se battre pour des augmentations de salaires plus importantes, au regard de ce que DCNS verse aux actionnaires.

Correspondant LO

• GDF Suez

Déficit bidon, gros lot pour les actionnaires

Dans la liste des résultats publiés par les grands groupes du CAC40, GDF Suez apparaît avec plus de neuf milliards d'euros de déficit. Pourtant, le même groupe affichait l'année précédente un bénéfice de 1,55 milliard d'euros. Derrière cette chute qui semble vertigineuse, il y a un tour de passe-passe comptable.

GDF Suez a en effet opéré dans sa comptabilité une réévaluation à la baisse de toute une partie de son capital. Sans rien vendre ni acheter, le groupe a diminué sur le papier ses avoirs de presque quinze milliards d'euros, en baissant la valeur estimée de tout un tas de ses installations, notamment ses centrales thermiques. Sans cette

opération, il aurait publié un bénéfice net de plus de cinq milliards !

Ce genre de manipulation des comptes le montre, le grand patronat a des moyens tout à fait légaux de dissimuler des milliards de bénéfices. Car cette perte annoncée n'empêche pas GDF Suez de distribuer des dividendes importants à ses actionnaires. En parallèle des annonces sur les résultats du groupe, il leur a été promis le même dividende en 2013 qu'en 2012, à savoir 3,5 milliards d'euros au total. Autrement dit, non seulement la perte est bidon mais, pour les actionnaires, il y a toujours du sonnant et rébuchant.

Pierre ROYAN



LO

• Caisse d'allocation familiale de Nancy

La misère des deux côtés du guichet

À la CAF de Meurthe-et-Moselle, comme dans toute la Sécurité sociale, les salaires sont particulièrement bas. La grille de salaire a subi une forte érosion depuis sa création, au point que deux des quatre niveaux de salariés sont en dessous du smic, et qu'un cadre peut démarrer sa carrière avec à peine 1 400 euros net par mois. C'est ainsi que plusieurs employées vivant

seules avec un enfant, même salariées à temps plein, bénéficient du RSA pour compléter leurs trop faibles revenus.

La valeur du point d'indice des salaires n'a pas été revalorisée depuis 2010. De petites augmentations de 35 euros brut par mois ont bien été concédées en 2011 et 2012, mais elles ont été réduites à moins de 20 euros en 2013, et l'employeur

envisage une année sans aucune augmentation en 2014. C'est dire si les salaires sont loin de suivre la hausse des prix !

Même les augmentations individuelles ne font plus recette. La direction se contente d'attribuer le minimum imposé par la convention collective, soit 49 euros brut (84 euros pour les cadres) à 20 % du

personnel... au 1^{er} décembre pour économiser encore. Et les 80 % qui n'en bénéficient pas voient leur pouvoir d'achat chuter.

Quant aux conditions de travail, elles se détériorent à grande vitesse. La suppression à venir de 15 postes d'ici 2017 dégradera encore la situation. La direction utilise largement le recours au CDD (10 % de l'effectif

et généralise le recours aux heures supplémentaires. Les activités concernées par un projet de mutualisation ou d'externalisation se multiplient.

Alors, contre les suppressions de postes et pour l'augmentation générale des salaires, les agents de la CAF seront nombreux à participer à la grève du 18 mars.

Correspondant LO

• La Redoute Roubaix et Wattrelos

Face au chantage de la direction

Les réactions des travailleurs

Depuis des semaines, et l'annonce de 1 178 suppressions d'emplois d'ici quatre ans, la direction de La Redoute enchaîne réunion sur réunion avec les représentants syndicaux, concernant les mesures de licenciements.

Devant la pression des manifestations précédentes, la direction a dû reculer, un peu, sur les mesures de préretraite en acceptant de faire passer de 57 à 55 ans l'âge à partir duquel elle pourrait se prendre, mais avec un montant à 80 % d'un salaire proche du smic, ce qui est insuffisant.

Sur le reste des revendications, l'absence de licenciements et des indemnités conséquentes pour les départs volontaires, il n'y a eu que quelques petites avancées. Avancées qui n'auraient pas eu lieu sans les nombreuses manifestations.

Il y a quinze jours, les syndicats et des salariés se sont retrouvés pour mettre en avant des revendications communes. Depuis des mois, certains reprenaient l'idée qu'il faudrait 100 000 euros pour tous ceux qui partiraient comme pour ceux qui resteraient, comme garantie de salaire. Finalement, tous les syndicats ont accepté de proposer des revendications communes de 40 000 euros pour tous, auxquelles se rajoutent 1 500 euros par année d'ancienneté et trois ans de congé de reclassement. La direction propose maintenant 15 000 euros pour tous, plus une prime de 750 euros par année d'ancienneté, prime qui augmente à 1 000 euros par an au-delà de dix ans, et

1 200 au-delà de vingt ans (plafond à deux ans de salaire). Le congé de reclassement serait de 12 mois, 16 mois pour les plus de 50 ans, 18 mois pour les plus de 55 ans.

Mais il n'y a aucune garantie pour ceux qui resteraient. Beaucoup de travailleurs pensent que cette reprise par des cadres de l'entreprise signifie en fait que Pinault, le propriétaire actuel, sous-traite les licenciements, dans les années qui viennent, de la grande majorité des travailleurs, si ce n'est de tous. De plus, beaucoup de salariés, désirant rester, craignent les conditions de travail à venir, avec le travail en équipes alternées.

Face à ces propositions largement insuffisantes et le chantage de la direction qui a annoncé qu'il n'y aurait rien de plus, de nouvelles actions de blocage et manifestations ont été réussies. En particulier, mardi 4 mars, près de 800 salariés ont manifesté dans Roubaix, avec barrage momentané sur les bretelles d'accès à la voie rapide Roubaix-Lille. Les affiches dénonçant le milliardaire Pinault, à la tête de l'entreprise, avec des cornes de diable, ce qui paraît-il désoblige monsieur, ont eu un très gros succès et étaient portées par un grand nombre de manifestants. Cette manifestation, deuxième en



Lors d'un précédent rassemblement.

termes de participation depuis octobre, a regonflé le moral des travailleurs.

Jeudi 6 mars, la direction a menacé par la presse locale, déclarant qu'il « n'y aurait pas de reprise de l'entreprise, s'il n'y avait pas d'accord majoritaire avec les syndicats sur le plan de licenciements qu'elle propose ». Leur argument est que Pinault assure près d'un demi-milliard d'euros pour La Redoute, après la cession le 1^{er} avril. C'est bien sûr fallacieux car, sur ces 500 millions, plus de 300 seraient prévus pour faire tourner l'entreprise et moderniser le site, et non pour assurer un avenir à tous les travailleurs. Et puis, en vingt ans, Pinault a pompé combien de milliards à

La Redoute, pour investir dans le luxe, Boucheron, Gucci, etc., ou pour se payer des palais à Venise ?

Vendredi 7 mars, les travailleurs ont bloqué l'accès du site logistique à Wattrelos avec des piquets de grève, auxquels étaient venus des employés travaillant sur Roubaix. Ces piquets de grève ont regroupé plusieurs centaines de salariés. Certaines salariées étant venues avec leurs enfants, congé scolaire oblige : la pelouse en face du site a été transformée en aire de jeux.

Lundi 10 mars, c'était encore journée de grève avec blocage pour appuyer les négociations sur le plan social, soi-disant les dernières. Pour

faire pression à la signature, la direction a annulé cette séance de parlotte. 250 travailleurs réunis devant ses bureaux se sont promis d'augmenter eux aussi la pression dans les jours qui viennent. Une nouvelle manifestation était prévue.

Lundi 10 mars, Martine Aubry, sur France bleu Nord, a vanté le plan social de Pinault, « exceptionnel » pour les préretraites, et dit aux syndicats : « Vous avez obtenu beaucoup... L'essentiel aujourd'hui est de redresser La Redoute. » En clair : vous devez signer. Pinault, mais ce n'est pas une nouveauté, peut compter sur le soutien de Martine Aubry.

Correspondant LO

• Groupe Ascometal

Les banquiers pillent l'entreprise...

qui le fait payer aux travailleurs

Le groupe Ascometal vient d'être placé en redressement judiciaire. Bien qu'il y ait des commandes, ce groupe sidérurgique, qui emploie près de 2 000 travailleurs, et dont les principales usines sont à Hagondange en Moselle et à Fos-sur-Mer, est financièrement étranglé et mis dans l'incapacité de rembourser ses dettes.

En octobre 2011, Ascometal était racheté par le fonds d'investissement Apollo. Racheté, c'est un bien grand mot puisque le rachat se faisait par un LBO (Leverage Buy Out), une technique des sociétés financières pour acquérir une entreprise sans dépenser d'argent, en endettant la société qu'elles rachètent. Autrement dit en se payant sur la bête.

Le fonds Apollo a ainsi fait contracter par Ascometal un prêt de 300 millions d'euros auprès des banques, au taux usuraire de 12,5 % ! Un taux d'intérêt ruineux, mais qui fait le bonheur de Bank of America et Morgan Stanley, les deux banques à l'origine du prêt.

Ascometal avait déjà été racheté par le biais d'un LBO par le sidérurgiste Lucchini,

ce qui lui avait coûté 122 millions pour financer ce précédent rachat, sans compter les 125 millions de dividendes que Lucchini avait empochés sur le dos des travailleurs du groupe.

Ascometal doit rembourser aujourd'hui 37 millions par an aux deux banques du dernier LBO et, comme l'activité a diminué avec la crise, la société se retrouve étranglée par des dettes qu'elle ne peut rembourser. En fait, ce sont surtout les travailleurs que la direction étrangle et à qui elle fait payer la rapacité des banques. L'an dernier, elle a réussi à imposer

un accord de compétitivité, volant entre autres des jours de RTT aux travailleurs et aggravant la flexibilité. Tout cela pour « sauver » l'entreprise... On voit ce qu'il en est aujourd'hui.

Le fonds Apollo, par contre, roule sur l'or. Son principal actionnaire, un certain Léon Black, s'est ainsi offert en septembre 2012 le célèbre tableau d'Edward Munch intitulé *Le Cri* pour 120 millions de dollars. Une bagatelle pour ce monsieur, qui dispose d'une fortune de plus de 3 milliards de dollars.

Aujourd'hui, ce sont les travailleurs qui sont menacés

de perdre leur emploi. Le gouvernement se dit prêt à sortir le chéquier et à apporter 50 millions, mais à condition que les banques fassent des efforts, ce qu'elles refusent pour l'instant.

En tout cas les travailleurs n'ont pas à faire les frais des montages financiers qui font voler les millions, voire les centaines de millions au-dessus de leur tête. Ils ont le droit moral d'exiger le maintien de tous les emplois et de refuser tous les sacrifices qu'Apollo ou un autre repreneur voudraient encore leur imposer.

Étienne HOURDIN

• Japon

Trois ans après la catastrophe de Fukushima Les habitants doublement victimes

Trois ans après le tsunami qui a frappé le Japon et causé la catastrophe de Fukushima, la population touchée reste toujours livrée à elle-même. Plus de 300 000 personnes ont fui la région après la catastrophe, abandonnant tout. 267 000 d'entre elles vivent toujours dans des habitats temporaires ou préfabriqués.

Après avoir vécu parfois pendant plus d'un an dans un gymnase, elles se sont ensuite retrouvées dans des logements précaires de 20 m² par famille, à peine la place d'étendre des matelas par terre pour dormir la nuit. Seuls 3% des 300 000 logements indispensables promis par le gouvernement ont été construits.

Une partie des habitants ont tout perdu, en particulier ceux qui vivaient dans la zone rouge, aujourd'hui interdite d'accès car la plus irradiée. Marqués par les événements, les réfugiés souffrent de stress et de dépression et vivent dans l'angoisse de développer à l'avenir des cancers liés à l'irradiation. Les médecins constatent d'ores et déjà une montée des cancers

de la thyroïde chez les enfants, sans mesurer encore l'ampleur du phénomène. Les réfugiés souffrent aussi parfois du rejet des populations des quartiers où ils ont trouvé refuge, qui craignent la contamination.

Dans la zone orange, où les habitants ont le droit de se rendre sans y dormir, la désolation règne: maisons à l'abandon, disparition des oiseaux et mort des arbres. Un certain nombre de ces villages vont devenir d'immenses dépotoirs où seront stockés les 28 millions de mètres cubes de déchets radioactifs que le gouvernement prévoit d'évacuer, pour tenter de décontaminer certaines zones irradiées.

Après avoir mis près de deux ans avant de définir une carte précise des zones irradiées, après avoir lanterné les évacués en leur promettant un retour prochain, le gouvernement en est maintenant réduit à tenter de les convaincre de revenir dans la zone la moins contaminée, dite zone verte. Mais il veut le faire à moindre coût. Alors qu'il avait promis le raclage des sols sur 30 cm de profondeur, il a réduit l'ampleur des travaux de décontamination en les limitant aux zones de

culture et de résidence, avec juste un rayon supplémentaire de 20 mètres autour.

Pour beaucoup, il est totalement inenvisageable de retourner dans ces zones laissées à l'abandon depuis trois ans. Bien des parents refusent de faire courir des risques à leurs enfants car, même dans les zones moins contaminées, il est conseillé de leur faire porter en permanence un dosimètre autour du cou. Souvent, les personnes âgées sont les seules à accepter la perspective d'y retourner, dans l'espoir de pouvoir au moins vivre leurs dernières années là où elles ont toujours vécu.

Parmi les réfugiés, baladés par des promesses jamais tenues, monte le sentiment d'avoir été roulés par Tepco et le gouvernement. Celui-ci a trouvé sans difficulté des milliards de yens pour sauver Tepco de la faillite, il lui a sauvé la mise en assumant l'essentiel de la responsabilité et des coûts de la catastrophe nucléaire. Mais il a surtout montré que le sort des populations lui importe bien moins que la défense des intérêts des grandes entreprises du pays.

Gilles BOTI

Vers la réouverture des centrales nucléaires ?

Le Premier ministre japonais fait actuellement une intense propagande en faveur de la réouverture des centrales nucléaires du pays, fermées après la catastrophe de Fukushima. Il est même allé jusqu'à payer de sa personne en se faisant filmer en train de manger du poisson pêché dans la zone contaminée. Cependant, a-t-il ajouté, il ne souhaiterait relancer que les réacteurs « dont la sûreté a été confirmée par les normes strictes introduites par l'Autorité de régulation nucléaire ».

Voilà qui n'a pas vraiment de quoi rassurer la population,

après que l'affaire Fukushima a révélé le lourd passé de Tepco, la principale compagnie d'électricité japonaise qui, avec ses 17 réacteurs, fournissait un tiers de l'énergie nucléaire du pays. Malversations criminelles par souci d'économies dans la construction et dans l'exploitation des centrales, rapports d'incidents falsifiés ou dissimulés, négligence de la sécurité élémentaire, dans ce pays à forte sismicité, sévissaient d'une part. De l'autre, un appareil d'État et des services de surveillance nucléaire corrompus fermaient les yeux

sur toutes ces irrégularités.

Tepco n'est qu'un exemple parmi des milliers d'entreprises, au Japon et dans le monde, liées ou non au nucléaire. Partout, on trouve ce genre d'irresponsables à la tête d'industries dangereuses, dont l'unique but est la recherche du profit maximum au détriment de la sécurité, parfois même de la vie de la population. Et le tout avec la complicité des États, qui leur laissent entre les mains un pouvoir de nuisance proportionnel à leur puissance économique.

Marianne LAMIRAL

• Belgique

Manifestations contre les réductions d'allocation chômage



Lundi 10 mars, le syndicat socialiste FGTB a organisé des manifestations dans les grandes villes de Belgique, en Flandre comme en Wallonie, contre la limitation de certaines catégories d'allocations de chômage qui signifiera l'exclusion des indemnités pour environ 50 000 chômeurs en janvier 2015.

La mesure frappera surtout des jeunes qui n'ont jamais eu d'autres emplois que des contrats aidés, des femmes qui n'ont travaillé qu'à temps partiel, les conjoints dont l'un travaille ou reçoit une allocation. Pour ces catégories, l'allocation de chômage a en effet été limitée par le gouvernement fédéral à une durée maximale de trois ans.

Les personnes concernées seront obligées de quêmer l'aumône aux CPAS (centres publics d'aide sociale) de leur commune. Et la mesure impose en outre un système de contrôles et de sanctions des chômeurs qui se met en place depuis plusieurs années.

À Charleroi

Environ 500 manifestants se sont rassemblés pour entendre un discours des dirigeants locaux de la FGTB.

Ceux-ci ont dénoncé l'injustice de la mesure et critiqué le PS de l'avoir acceptée. Mais ils se sont bien gardés de dénoncer les grandes entreprises qui licencient dans la région, comme Caterpillar, AGC et Saint-Gobain. Ils ont également gardé le silence sur la pression à la baisse sur l'ensemble des salaires que cela va entraîner.

Les manifestants ont rejoint le CPAS en cortège. Le secrétaire régional de la FGTB a questionné Eric

Massin (PS), président du CPAS de la ville: s'il gagne aux prochaines élections du 25 mai, à quoi le PS s'engage-t-il? Mal à l'aise, il a expliqué qu'il fallait un rapport de force électoral favorable au PS et dans ce cas, si les circonstances le permettent, le PS œuvrerait pour le retrait de la mesure... « Et autrement, on peut crever? », murmurait une manifestante. Cet appel à voter PS a été accueilli par des huées.

La méfiance à l'égard des dirigeants syndicaux était également palpable.

À La Louvière

Un millier de manifestants, dont des délégués syndicaux, des travailleurs mais aussi des chômeurs ramenés par le groupe des travailleurs sans emploi de la FGTB-Centre, étaient présents. Lors des discours syndicaux, une remarque a été largement approuvée: cette attaque était une attaque contre tous les travailleurs, parce qu'elle permettrait aux patrons de faire pression sur l'ensemble des salaires! L'exigence du retrait pur et simple de cette mesure faisait l'unanimité.

Après trois quarts d'heure, la délégation ressortant, un permanent syndical a tenté d'expliquer la position du bourgmestre. « Où est-il? On veut le voir! », ont immédiatement protesté des manifestants, avant de marcher sur l'ONEM (l'équivalent de l'ANPE). Passant devant les carcasses désossées de l'usine Boch, les jeunes manifestants réclamaient: « Du travail, des usines! Yen a marre du harcèlement! »

Arrivés devant le bâtiment de l'ONEM, qu'ils ne connaissent que trop bien, la colère des chômeurs s'exprima de plus belle par leur dénonciation des contrôles et des méthodes humiliantes.

Correspondant LO

• Au sommaire de

Lutte de classe n° 158 (mars 2014)

France

- Lutte Ouvrière dans les campagnes électorales
- Fac-similés de la circulaire et de l'affiche des élections municipales
- Deux ans de « dialogue social »: les confédérations syndicales accompagnent la politique antiouvrière de la gauche
- Les partenariats public-privé: l'État et les collectivités, vaches à lait des capitalistes du BTP
- Le long combat pour la journée de huit heures

Ukraine

- La petite bourgeoisie, la bureaucratie post-soviétique et le jeu des puissances impérialistes. Du bras de fer au bain de sang

Haïti

- Les travailleurs relèvent la tête

Prix: 2 euros – Envoi contre cinq timbres à 0,60 euro